

**Imam Mahmoud Dicko, parrain de la CMAS : “Je confirme la tenue de la marche du vendredi... le fait d’être arrêté n’est pas un mal en soi ce sont les raisons de cet emprisonnement qui sont importantes”**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 03 JUIN 2020

# 616

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



## **Marche du 05 mai 2020 Les menaces de la Cour Constitutionnelle**



**Education : Une reprise des cours sans gloire**



**Majorité présidentielle : La CODEM frustrée**



**LIBÉREZ  
L'HONORABLE  
SOUMAÏLA  
CISSE !**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS !**

<b>Une</b>	Marche du 05 mai 2020 : Les menaces de la Cour Constitutionnelle	<b>P.4</b>
<b>Brèves</b>	Braquage aux Halles de Bamako : Deux jeunes dépossédés de 7 millions de FCFA Les travailleurs de la BCI en sit-in ce matin devant le siège : La Directrice Générale, Mme Zéïnabou Koureïchy sur la sellette Commune de N'Gabacoro Droit : Le Maire Modibo Dembéle distribue des vivres aux démunis Covid-19 au Mali : Dans l'affaire de vivres détournés, le Tribunal de la Commune II a rendu sa décision Dr Cheick Modibo Diarra se rallie à la marche du 5 juin : une occasion pour le RPDM de déverser son venin sur le chef de l'état Direction Générale de la Police Nationale : rencontre entre le directeur général et les tendances syndicales Mahmoud DICKO : Le parcours Mountaga TALL sur le communiqué de la cour constitutionnelle : «Arrêtez d'humilier le Mali ! »	<b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.11</b> <b>P.12</b> <b>P.12</b> <b>P.12</b> <b>P.13</b> <b>P.13</b>
<b>Actualité</b>	Témoignage d'un haut cadre qui tranche un débat encombrant : La vraie version de l'histoire de la reconnaissance des diplômés d'études universitaires et supérieures à la Police nationale, de 2004 à 2020 Mali / Détournement de 700 millions à la Défense : Après le « colonel », son banquier, le DFM épinglé et mis à la disposition de la justice Education : Une reprise des cours sans gloire	<b>P.15</b> <b>P.20</b> <b>P.21</b>
<b>Politique</b>	Imam Mahmoud Dicko, parrain de la CMAS : "Je confirme la tenue de la marche du vendredi... le fait d'être arrêté n'est pas un mal en soi ce sont les raisons de cet emprisonnement qui sont importantes » Majorité présidentielle : La CODEM frustrée Rassemblement du vendredi 05 juin : "Notre objectif, c'est le départ du Président de la République», déclare Issa Kaou N'Djim To be or not to be : un possible retrait de la CMAS serait fatal pour l'imam Dicko Enlèvement du chef de file de l'opposition malienne : Un sénateur français, Damien Regnard, appelle son pays à tout mettre en œuvre pour obtenir la libération de Soumaila Cissé	<b>P.22</b> <b>P.23</b> <b>P.24</b> <b>P.25</b> <b>P.26</b>
<b>Culture &amp; société</b>	Grand marché aux légumes de Bamako : Les reines du «Wôni Da» Promotion du lait local : Plus de 55 organisations s'engagent à travers la sous-région	<b>P.28</b> <b>P.30</b>
<b>International</b>	RDC : Dix ans après l'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, un procès équitable est toujours attendu Madagascar : le Covid-19 laisse le champ libre au paludisme Justice pour George Floyd : la pétition de Beyoncé déjà à plus de 10 millions de signatures	<b>P.31</b> <b>P.32</b> <b>P.33</b>
<b>Sport</b>	Championnat européen : Un premier trophée pour Sékou Koïta et Mohamed Camara	<b>P.34</b>



## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)  
**Siège** : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)  
**Email** : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com  
**Site Web** : www.malikile.com  
**Contacts** : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



## Marche du 05 mai 2020 : Les menaces de la Cour Constitutionnelle

**L**ors de la conférence de presse commune organisée le samedi, 30 mai 2020, par le Mouvement Espoir Mali Koura (EMK) de l'ancien ministre Cheick Oumar Sissoko, la Coordination des mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko (CMAS) de Issa Kaou N'Djim, et le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), représenté par Choguel Kokalla Maïga, Issa Kaou N'Djim avait appelé les Maliens à sortir massivement le vendredi 05 mai 2020 pour une marche, avec à la carte la demande de démission du Président Ibrahim Boubacar Keïta, IBK. Sur la toile, de nombreux internautes se demandaient si ladite marche avait la bénédiction de l'Imam Mahmoud Dicko. Pour couper court à toutes les rumeurs, ce dernier s'est adressé, le lundi 1er juin 2020, à ses sympathisants, dans une vidéo où il revendique la paternité de la marche du 05 juin 2020. Il n'en fallait pas plus pour que la Cour Constitutionnelle recadre tout le monde, dans un communiqué diffusé à la télévision nationale, ORTM1.

Beaucoup de Maliennes et de Maliens avaient cru qu'après la tentative de convocation avor-

tée de la Justice malienne adressée, le 03 mars 2020, à Mahmoud Dicko, celui-ci était rentré dans les rangs. En effet, sur injonction du Chérif de Nioro, le Président d'honneur de la CMAS avait non seulement renoncé à la marche programmée par sa coordination en mars dernier, mais s'était retenu de toute apparition publique. Mais voilà qu'à l'occasion de la marche annoncée pour ce vendredi 05 juin, l'insaisissable imam reprend du service en annonçant sa participation à ladite marche.

On se souvient des paroles séditeuses de l'imam Dicko prononcées le samedi, 30 mars 2020, au Palais de la Culture Amadou Hampâté Ba de Bamako. « Armez-vous qui de bâtons, qui de couteaux... Nous sommes vingt millions de Maliens. Il y aura des morts mais nous allons gagner... », avait déclaré, entre autres, Mahmoud Dicko. Sans doute averti de la dangerosité de ses propos, l'imam avait, dans une interview, nié avoir jamais tenu de telles paroles alors même que celles-ci ont été largement enregistrées et diffusées en ligne. En conférence de presse, le 30 mai dernier, Issa Kaou N'Djim avait dit : « Pas de violence, nous sommes des républicains. Le peuple qui sor-

tira le vendredi prouvera que le peuple n'est plus avec Ibrahim Boubacar Keïta. Et nous allons demander au peuple de dire à IBK qu'il est temps de partir, car il a échoué. Son échec est politique, économique, militaire et social». Ces paroles sont destinées à prévenir toute accusation de complot contre l'Etat et de tentative de renversement par la force d'un pouvoir démocratiquement installé. C'est pourquoi Mahmoud Dicko les reprendra à son compte en précisant toutefois ce qui suit : « Je n'ai pas peur d'être arrêté et mis en prison. Il y a des actes pour lesquelles aller en prison est une honte pour la famille, le clan... Mais pas celui-ci. Le Prophète Muhammad a été arrêté... J'irai donc à la marche et j'y conduirai la prière du vendredi... ». Cependant l'Imam a d'avance rejeté la responsabilité de ce qui adviendrait si l'on empêchait la marche ou si l'on utilisait la force contre les marcheurs. Il apparaît donc que des risques de débordements et de violences sont réels. C'est sans doute cela qui a, entre autres, justifié le Communiqué de la Cour Constitutionnelle du Mali signé de son Président Manassa Danioko.

Dans ce communiqué lu à la télévision nationale ORTM1 par son Secrétaire général, la Cour Constitutionnelle « constate avec regret que des partis politiques et Mouvements, au mépris des dispositions constitutionnelles, légales et de l'orthodoxie républicaine diffusent sur les réseaux sociaux et dans les médias des propos insurrectionnels, subversifs, séditeux appelant à la démission du président de la République ». Elle rappelle que « Le Mali est une

République indépendante, souveraine, indivisible, démocratique, laïque et sociale... » et que « Les partis concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent librement leurs activités dans les conditions déterminées par la loi. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, de la démocratie, de l'intégrité du territoire, de l'unité nationale et la laïcité de l'Etat ».

Citant l'article 4 de la Loi n004-038/ du 05 août 2004 relative aux associations, la Cour rappelle que « Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs, ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine de l'Etat, est nulle et de nul effet ». S'agissant des partis politiques, elle évoque l'Article 46 qui stipule que « Les partis politiques reconnus coupables d'infractions peuvent encourir les sanctions suivantes : l'avertissement ; la suspension ; la dissolution », tandis que l'Article 45 évoque souligne que « Les partis politiques ne doivent pas porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public, ainsi qu'aux droits et libertés individuels et collectifs, etc. Aucun parti ne peut se constituer et s'organiser sur une base ethnique, religieuse, linguistique, régionaliste, sexiste ou professionnelle ». Forte des articles sus cités « La Cour constitutionnelle engage le Gouvernement à faire respecter scrupuleusement, sans préjudice des dispositions pé-



nales, les articles de la Constitution sus rappelés et la charte des partis politiques, en ses articles 45 et 46 et l'article 4 de la loi sur les associations ».

On peut remarquer que la Cour Constitutionnelle ne fait aucun cas de la liberté d'expression des citoyens au moyen de marches pacifiques. En effet, la marche du 05 juin 2020 se veut une marche pacifique, l'expression d'un sentiment de refus de la mauvaise gouvernance que connaît le Mali depuis plusieurs années et qui se traduit par des actes de corruption généralisée, d'incapacité d'assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, la déliquescence de l'Etat qui a conduit le Mali, selon l'expression de Mahmoud Dicko, à « l'existence de 03 Mali ». Il n'en demeure pas moins vrai que la marche de vendredi prochain

est grosse de plusieurs risques surtout si elle est contrariée par les forces de l'ordre ou des casseurs qui sont toujours incontrôlables. Il est vrai que les marches antérieures n'ont donné lieu à aucun débordement. Mais on ne peut oublier la fusillade de Sikasso où 6 personnes sont tombées sous les balles des forces de l'ordre, lors de la contestation des résultats des élections législatives proclamés par la Cour Constitutionnelle. Il faut avoir à l'esprit qu'un pouvoir acculé est capable du pire.

**Reste une question importante : La Cour constitutionnelle est-elle dans son rôle ? S'adosse t-elle à la Constitution ou à la Loi. A l'évidence la juridiction constitutionnelle mélange les torchons et les serviettes et fait un usage très approximatif du droit. Manassa et les siens savent t-ils que la Constitution du Mali organise la séparation des pouvoirs et qu'il existe dans notre pays un organe exécutif qui s'appelle le Gouvernement auquel incombe la gestion quotidienne des affaires publiques ? Savent-ils que manifester est un droit constitutionnel ?**

Les sanctions évoquées par la CC dans son communiqué sonnent comme une menace vaine.

Si les associations et partis politiques venaient à être dissous **ils trouveront toujours des voies d'expression autrement plus préjudiciables à la préservation de l'ordre public. Toutes les parties doivent donc être particulièrement vigilantes pour que des individus mal intentionnés ne s'infiltrent ou ne soient infiltrés dans les rangs des manifestants pour donner aux forces de l'ordre des raisons de sévir.**

■ Diala Thiény Konaté



**Primature du Mali**



Collectif des Femmes pour la Libération de Soumaila Cissé | 02 juin 2020.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, Dr Boubou Cissé a reçu en audience ce mardi 02 juin 2020, une délégation conduite par le « Collectif des Femmes pour la Libération de Soumaila Cissé ».

Composé de femmes leaders issues de plusieurs organisations féminines, le "Collectif des Femmes pour la Libération de Soumaila Cissé" est venu s'enquérir auprès du Premier ministre des conditions de détention du chef de file de l'opposition et des démarches du gouvernement en vue de sa libération dans les meilleurs délais.

Les membres du Collectif ont également exposé devant le Premier ministre les actions qu'elles comptent entreprendre.

Dr Boubou Cissé les a remerciés pour leur mobilisation et pour leur disponibilité à mutualiser les efforts afin de retrouver, sain et sauf, l'honorable Soumaila Cissé.

Il les a informées sur toutes les actions entreprises par le Président de la République, Son excellence Ibrahim Boubacar Keita et sur celles menées par le gouvernement à travers la cellule de crise présidée par l'ancien Premier ministre Ousmane Issoufi Maiga.

« Le gouvernement ne ménagera aucun effort. Tout sera mis en œuvre pour retrouver Soumaila Cissé » a assuré le Premier Ministre. Il a réitéré sa disponibilité au "Collectif " et à toute autre initiative concourant au retour de l'honorable Soumaila Cissé dans sa famille. Le Premier ministre a appelé l'ensemble des fils et des filles du pays à la cohésion, à plus d'unité, à la paix des cœurs et des esprits pour la survie de notre pays qui demeure plus important que tout.

Outre le Collectif pour la libération de Soumaila Cissé, étaient présents à l'audience "les Etoiles de Soumaila Cissé" et le mouvement des femmes et des jeunes de l'URD.

CCRP – Primature



**Les maliens unis pour le Mali**

MARCHE PACIFIQUE DU 05 JUIN 2020

Etienne Fakaba SISSOKO à propos de la marche pacifique de la CMAS de imam Mahmoud DICKO.

"Maliens, évitons de suivre aveuglément des leaders aux positions tendancieuses, aux motivations douteuses.

Ayant aucune chance d'accéder au pouvoir de façon démocratique,

ils se plaisent dans les raccourcis au risque d'enterrer un pays déjà à genoux.

La seule alternative crédible au regard du contexte actuel est de s'inscrire dans la dynamique des réformes issu du Dialogue National Inclusif.

Faites du sport, marchez, il paraît que c'est bon pour la santé"

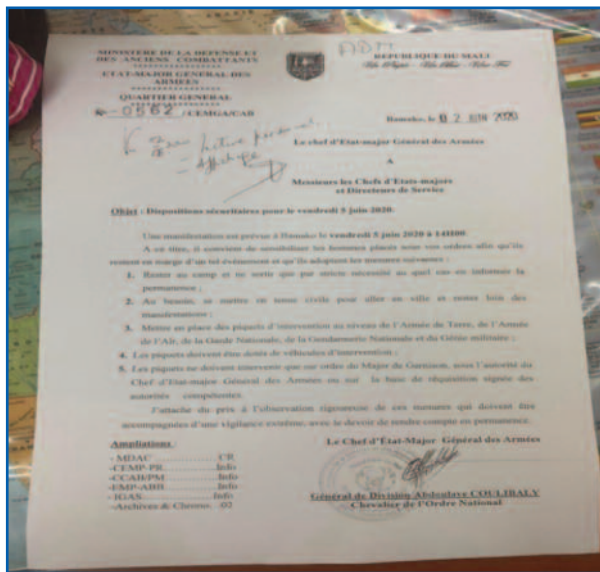


**Awa Sylla**



Si y'a une chose que je sais les SOUMAILISTES accompagneront l'Imam Dicko le 05 juin.

**Fahad Ag Almahmoud**



**Ambassade des Etats-Unis au Mali**



Alerte démonstration pour vendredi 5 juin - Bamako, Mali

Le point de rassemblement annoncé inclut, mais ne se limite pas à, Le Monument de l'Indépendance in Bamako. Le groupe Forces Vives Engagees Resolument pour la Démission de IBK (FERDI) prévoit une manifestation au Monument de l'Indépendance le vendredi 5 juin à 2:00 h 2:00, FERDI prévoit d'appeler à la

démission du Président du Mali. Certains organisateurs de cette manifestation, dont l'imam Mahmoud Dicko, ont été connus pour attirer de grandes foules dans des manifestations similaires. Les autorités maliennes n'ont pas approuvé cette manifestation.

Un groupe pro-gouvernemental prévoit une contre-manifestation pour soutenir le président du Mali. L'heure et le lieu de cet événement n'ont pas été annoncés.

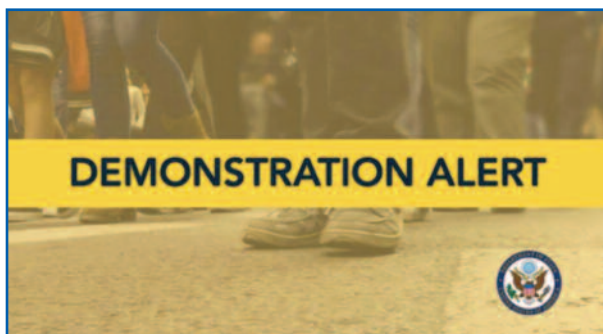
À la lumière des restrictions gouvernementales concernant les rassemblements publics, la police peut utiliser la force pour disperser les foules. Les récentes manifestations se sont transformées violentes, entraînant la brûlure de pneus, des affrontements avec la police et le déploiement de gaz lac. Au minimum, ces manifestations causent généralement des perturbations de la circulation.

Les citoyens américains sont fortement conseillés d'éviter les zones de manifestation le 5 juin 2020 et s'il vous plaît :

- Évitez les zones des manifestations
- Continuer à faire preuve de vigilance pendant qu'il est au Mali
- Faites preuve de prudence si à proximité de grands rassemblements ou de manifestations
- Examiner vos plans de sécurité personnelle
- Gardez profil bas
- Soyez conscient de votre environnement
- Gardez une forme de communication avec vous
- Surveiller les médias locaux pour les mises à jour

Assistance:

- U.S. Embassy Bamako, Mali
- +223 20 70 23 00
- + 223 66 28 75 60 (urgences après les heures)
- Bureau du Département d'État des affaires consulaires-888-407-4747 ou 202-501-4444
- Suivez-nous sur Twitter et Facebook
- Voir le site Web du Département d'État pour la prudence mondiale et les informations spécifiques aux pays pour le Mali.
- Inscrivez-vous au Programme d'inscription des voyageurs intelligents (STEP) pour recevoir des messages de sécurité et faciliter votre localisation en cas d'urgence.



## Forces Armées Maliennes

REGION MILITAIRE GAO : Le Com-secteur Est visite les check-points



Suite à la recrudescence de mouvements des bandits armés dans les différents sites d'orpaillage en ce dernier temps à Gao, le commandant de Zone de la cité des Askia fait le tour des check-points. Cette descente inopinée du colonel Issa Mamadou Coulibaly sur le terrain a eu lieu le mardi 2 juin 2020. Il a effectué cette patrouille dans les check-points avec Barkhane.

Il s'agissait pour le colonel Issa Coulibaly de s'imprégner des conditions de vie et de travail des hommes sur le terrain d'une part et d'autre part de leur prodiguer le maximum de conseils. Il en a aussi profité pour distribuer offrir des masques anti covid-19 aux différents postes.



## Cérémonie de Grandes Couleurs à Tombouctou

Une occasion de communication sur la covid-19, les excès de vitesse et la bancarisation

Le camp Fort Cheick Sidi Bekaye de Tombouctou a abrité une cérémonie de Grandes couleurs le lundi 1er Juin 2020.

L'événement a été marqué par la revue des troupes par le commandant du 52ème Régiment mixte et chef d'état-major par intérim de la 5ème Région militaire, le lieutenant-colonel Bekaye Samaké.

La montée des couleurs, l'hymne national et l'observation d'une minute de silence en la mémoire de tous les frères d'armes tombés sur le champ d'honneur ont été les temps forts.

Le lieutenant-colonel Bekaye Samaké a invité les FAMa et leurs familles à respecter les mesures barrières contre la covid-19, à éviter les excès de vitesse, causes des accidents lors des missions militaires. Il a loué les avantages de la bancarisation des salaires des militaires. Il a exhorté tous personnels FAMa à l'observation des valeurs militaires, à l'engagement face aux défis de la nation et surtout au combat commun contre la covid-19.



## Salif Sanogo

#Covid 19 : ce dimanche 31 mai 2020, un agent de la station régionale #ORTM de #Tombouctou a été testé positif. Il a été immédiatement pris en charge par les services sanitaires régionaux. Les mesures barrières qui avaient été prises depuis le début de la pandémie ont été renforcées. Tous unis contre le #Covid 19 !



## PINAL

Tweets Tweets et réponses Médias J'a

**Ahmed Elkori BABY @aelkori · 3 m**

Le PM rend à Niore voir le Chétif Bouyé, à Bamako des envoyés du Pouvoir prennent d'assaut le domicile de l'imam Dicko. Le spectre d'un vendredi du 05 juin 2019, planera t'il sur le Mali ce Vendredi 05 Juin 2020? Wait...

**URGENT:**

Le domicile de l'imam à Baco Djiceroni pris d'assaut par les envoyés du pouvoir. L'imam reste sur sa position.

Mais je crois que c'est trop tard

Rassemblement du 5 Juin à Bamako : Des partisans de Bakary Togola, de SBM et d'autres soutiens d'IBK dans la danse. Les maliens retiennent leur souffle depuis l'annonce d'une mobilisation prévue le 05 juin 2020. L'imam Mahmoud Dicko, dont la CMAS et d'autres forces politiques de l'opposition, veut encore se faire entendre. Si plusieurs ténors ont appelé à la démission, l'imam Dicko n'a pas encore affirmé une position tranchée sur la question. Pour la circonstance, beaucoup de frustrés et de déçus, dans les rangs de ceux qui ont soutenu le chef de l'État, apportent en douceur un soutien à ce que d'autres qualifient de coup d'État civil. Des soutiens inattendus sont recensés dans le pays. Selon nos informations, plusieurs partisans de Bakary Togola, (président de l'Apcam), dans les zones "Office du Niger" et CMDT, appellent les militants et les sympathisants de l'Apcam à participer massivement à la manifestation du vendredi 05 Juin 2020 pour exiger le départ du président IBK. Des témoins rapportent que des 40 cars seraient mis à la disposition des proches de Bakary Togola détenu depuis plusieurs mois. Des sources sécuritaires des proches de l'ancien Premier Ministre Bou-beye Maiga, lui-même victime par un similaire projet, des partisans de l'ASMA-CFP seraient aussi dans la contestation. Madame Dalla Makalou, disqualifiée par la cour constitutionnelle à

kati, organiserait la mobilisation des militants ASMA de Kati pour participer dans le transport des militants à cette manif du vendredi 05 juin 2020 qui viserait la chute des institutions.

Auprès de sources confidentielles, mêmes des cadres du RPM dont des députés mécontents de la conduite du président IBK dans l'élection du bureau de l'Assemblée nationale, envisagent de rejoindre la contestation.

Selon les mêmes cadres RPM sont en négociation pour organiser leur démission du RPM dans les jours à venir. Mais pour Sékou Niame Bathily, rien de tout cela n'est vrai car il estime que le RPM est une vraie famille.

## Justice Mali Justice

Aucune campagne de démolition médiatique ne saurait faire échouer cette prise de conscience populaire du 05 juin



## Ammy Baba Cisse

"Mahmoud Dicko et Kaou Djim ne sont pas plus les maliens qui ont élu ces députés." Badra Sidibé



## Etienne Fakaba Sissoko

MANIF DU 05 JUIN : LA RÉPONSE RÉSIDE DANS LE COMBAT POUR L'APPLICATION DES RÉOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DU DNI.



La chanson : " décapitons le commandant du navire et nous allons nous accorder après à lui trouver un successeur " ne passera pas. À entendre certains on croirait qu'ils ont signé un pacte de non-agression avec les vagues mortelles déferlantes qui feront tout sombrer.

Nous avons vécu le coup de force de 2012 et jusqu'à présent on gère des conséquences.

Il n'est point question pour nous d'avaloir nos langues et observer ceux-là qui croient avoir le monopole du patriotisme et de l'intérêt général du peuple malien.

Malien, on l'est tous et on se doit de veiller sur ce pays à quelque degré que ce soit.

Quand tu leur demandes quel est le plan? Ils te répondront " que ibk dégage doron" donc en fait ils n'ont aucun plan, ils veulent agir, ensuite réfléchir à comment se positionner, se neutraliser et prendre place.

Entre temps, entre la rupture de l'ordre constitutionnel les guéguerres de positionnement, les ambargos sur le plan international, la cassure de la chaîne de commandement et des terroristes qui se verront une occasion idéale pour porter le coup fatal, le peuple va broier le noir. Que dire des partenaires internationaux qui ont leurs forces positionner chez nous et qui œuvrent pour notre sécurité et notre stabilité, des forces partenaires qui assurent le minimum vital " eau santé " à certaines de nos populations du centre et du nord!



Quels bailleurs de fonds vont accepter de maintenir des investissements dans un bazar qui dit pas son nom et sans interlocuteur légal et fiable ?

Encore une fois, le combat doit être redirigé car les urgences sont ailleurs, aucun coup de force ni militaire ni populaire ne nous fera régler nos problèmes d'un coup de bâton magique.

Allons vers les recommandations et conclusions du DNI. Ils ont posé les jalons des réformes institutionnelles dont a besoin le Mali nouveau, exigeons leur mise en œuvre pour refonder le Mali de demain de manière légale sans rupture aux conséquences désastreuses.

## Bina Sogoba



Le Chérif de Nioro sera à Bamako demain inchaallah.

L'arrivée du général Moussa Diawara a bord d'un vol militaire Immatriculé TZ-22T pour une visite de courtoisie chez le Chérif de Nioro.

## Gouvernement du Mali



Communiqué N°92 #MSAS #Covid19

Situation de la maladie à coronavirus à la date du 02 Juin 2020 :

36 nouveaux cas

00 décès

25 patients guéris.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Institut National de Santé Publique (INSP)

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMUNIQUÉ N° 92 DU 2 JUIN 2020

DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES SUR LE SUIVI DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE RIPOSTE À LA MALADIE À CORONAVIRUS.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales communique :

Ce jour, **2 juin 2020**, sur deux cents soixante-un (261) échantillons testés, les services de santé ont enregistré trente-six (36) nouveaux cas de COVID-19. Par ailleurs, nous notons vingt-cinq (25) patients guéris et zéro (0) décès au cours des dernières vingt-quatre (24) heures.

<b>Région de Kayes</b>	
- Kayes .....	6 cas
- Bafoulabé .....	1 cas
<b>Région de Koulikoro</b>	
- Kalabankoro .....	2 cas
<b>Région de Tombouctou</b>	
- Tombouctou .....	17 cas
<b>Districte de Bamako :</b>	
- Commune I .....	4 cas
- Commune II .....	3 cas
- Commune V .....	1 cas
- Commune VI .....	2 cas

A ce jour, la situation cumulée est de :

- 1351 cas positifs,
- 78 décès dont 30 survenus en dehors de nos centres de prise en charge,
- 769 guéris.

La recherche continue pour trouver toutes les personnes-contacts.

A ce jour, **2625 personnes-contacts** font l'objet d'un suivi quotidien.

Le Ministère de la Santé et des Affaires Sociales invite les populations à rester sereines et à respecter les mesures de prévention.

Bamako, le 2 juin 2020

Le Coordinateur National du Covid-19

Professeur Akory AG IKANE

Président de l'Ordre du mérite de la santé

## Tigueni Ouedraogo



Quand tu ouvres le livre de l'histoire de la rencontre entre l'homme blanc et l'homme noirs, les pages sont rouges de sang. De l'esclavage à nos jours l'homme noir est tué par son homologue arrogant blanc sans remords. Le pire c'est l'hypocrisie envers les noirs, malgré les services rendus des noirs qui ont fait de leurs nations prospères. Des livres en passant par les médias, ils montrent toujours l'image de sous-hommes au détriment des prouesses scientifiques, sportives, intellectuelles des noirs. Rappelons que l'OMS avait prédit des hécatombes en Afrique avec la COVID19. Profitant de leur position, les blancs le qualifient d'inactif, d'ignorant, mais non! C'est la tolérance. Des Etats-Unis en passant par la France notre silence n'est pas synonyme de bêtises. Du Franc CFA en passant par le vol des ressources naturelles en complicité avec les valets locaux, tous va finir car nous avons aussi des bouches à nourrir, des jeunes sans emplois.

Le jour où l'homme noir va se lever même la bombe nucléaire seront insignifiantes pour l'arrêter car il a trop encaissé l'injustice, et les humiliations du siècle. Il est temps de reconsidérer le monde avant qu'il ne soit trop tard.



## Paul Diarra

**tiegoum maiga**

@algayta

**Enlèvement de Soumi, jour 68.**

**Le parti de Soumi et son regroupement politique, sont dans une alliance politico-religieuse pour faire chuter le régime d'IBK. On aurait aimé que le rassemblement projeté soit en faveur de sa libération. A chacun ses priorités. Ne nous trompons pas.**

16:45 · 31 mai 20 · [Twitter for Android](#)



## **Bonjour à toutes et tous**

Depuis quelques jours circule un message relatif à la régularisation des sans-papiers avec l'aide d'une structure. Ce message est véhiculé avec l'ancienne de mail du CSDMF [csdmfrance@gmail.com](mailto:csdmfrance@gmail.com)

Ce message qui constitue une tentative d'escroquerie n'émane nullement du **CONSEIL SUPERIEUR DE LA DIASPORA MALIENNE DE FRANCE (CSDMF)**.

En effet, la personne utilisant cette adresse est exclue du CSDMF depuis plusieurs mois. Elle est d'ailleurs assignée devant le tribunal de grande instance de PARIS pour faux et usage de faux, usurpation de titre. Après l'épisode du COVID19, la justice prononcera les condamnations subséquentes pour arrêter cette usurpation de titre. La procédure engagée par le président du CSDM, CHERIF MOHAMED HAIDARA connaîtra certainement son épilogue.

En attendant nous vous demandons de bien diffuser cette mise en garde pour avertir vos proches.

Le CSDMF qui travaille en symbiose avec les associations spécialisées comme la coordination des sans-papiers et CISP 75 ne peut être partie prenante dans cette tentative d'escroquerie.

Merci à toutes et tous de diffuser cette mise en garde.

**Magassa Sékou**  
**Secrétaire général CSDM France**

## Braquage aux Halles de Bamako : Deux jeunes dépossédés de 7 millions de FCFA



Le jeudi 28 mai 2020, aux environs de 16 heures, aux Halles de Bamako, deux jeunes ont été victimes d'un braquage au cours duquel ils ont été dépouillés de 7 millions de FCFA. Ils venaient d'effectuer le retrait de la somme au siège de la BDM-SA, Square Patrice Lumumba, et se rendaient à leur service aux Halles de Bamako. Sur le parcours, ils avaient fini par être intrigués par la présence constante à leurs trousses de deux jeunes à moto portant des masques.

Arrivés dans la rue des vendeurs de poulets aux Halles de Bamako, ils se sont arrêtés pour voir si ce n'était qu'un simple hasard. Précaution qui s'avéra inutile car c'est précisément ce moment que choisirent leurs bourreaux pour pointer leurs flingues sur eux, "prêts" à tirer si jamais ils criaient au secours !!! C'est après le départ des malfrats qui les dépossédèrent de tout l'argent qu'ils reprirent leurs souffles et leurs voix pour crier : "au voleur !". Trop tard ! Pour les besoins d'enquête, les commissariats du 7<sup>e</sup> et du 10<sup>e</sup> Arrondissement ont été saisis.

## Commune de N'Gbacoro Droit : Le Maire Modibo Dembélé distribue des vivres aux démunis

Le contexte mondial est plombé par la pandémie du COVID19. Dans une dynamique d'assistance, le chef de l'Etat, à travers le gouvernement, a mis à la disposition de plusieurs collectivités des tonnes de vivres. Aussi, dans une transparence totale, le Maire de N'Gbacoro droit, Modibo Dembélé, avec à ses côtés le Sous-préfet de Kalaban Coro, a procédé à la remise de vivres aux populations de sa commune. Le lancement symbolique de cette distribution s'est déroulé le lundi 1er Juin 2020 dans l'enceinte de la Mairie. Le chef de village et le Sous-préfet ont salué les autorités pour leur générosité, mais aussi l'équipe communale dirigée par le Maire Dembélé.

Ils ont aussi invité les heureux bénéficiaires à éviter toute tension dans la réception desdits dons. Le maire a fortement remercié les autorités maliennes qui ont exprimé leur souci et leur solidarité aux maliens en cette période de pandémie. C'est une quantité de 65 tonnes de vivres à distribuer pour 918 ménages. « Les 7 villages de la commune en ont tous bénéficié », a précisé le maire.

C'est dans une parfaite implication des imams et des chefs de village que la commission a recensé les premiers bénéficiaires. Avec une po-

## Les travailleurs de la BCI en sit-in ce matin devant le siège : La Directrice Générale, Mme Zéinabou Koureichy sur la sellette



Les travailleurs de la Banque pour le Commerce et l'Industrie du Mali (BCI) ont tenu un sit-in devant leur siège le lundi 1er juin. Ils ont déposé un préavis de grève pour le 15 juin prochain et dénoncé la mauvaise gestion de l'actuelle Directrice Générale, Mme Zéinabou Koureichy.

Dans son préavis de grève daté du 27 mai 2020, le comité syndical de la BCI menace d'observer une grève de 24 heures, à compter du lundi 15 juin à minuit, au mardi 16 juin 2020. Le seul moyen de cette grève, selon ses responsables, est la satisfaction de leurs doléances par la direction de la banque. Or, pour Nouhoum Samassékou et ses camarades, tout porte à croire que l'actuelle Directrice Générale, Mme Zéinabou Koureichy, est de mauvaise foi et n'a aucune considération pour eux. Dans ce combat, le comité syndical de la BCI est soutenu par le Syndicat National des Banques, Assurances, Etablissements Financiers et Commerce du Mali (SYNABEF)



population de plus de 59000 habitants, le Maire Modibo Dembélé a invité les uns et les autres à comprendre que tout le monde ne pourrait pas avoir la chance d'en bénéficier. Le Sous-préfet de Kalaban Coro a réitéré ses remerciements à l'endroit des autorités.

Sur les huit (8) communes qui relèvent de son administration, six (6) en ont bénéficié dans la Sous-préfecture de Kalaban Coro. Il a surtout conseillé aux responsables chargés de la distribution d'opérer en toute transparence avant de louer le courage du Maire Modibo Dembélé. Rappelons que toutes les couches sociales, notamment les femmes, les jeunes, les vieux, les leaders religieux et les forces de sécurité, ont pris part à cette cérémonie couronnée de succès.

## Covid-19 au Mali : Dans l'affaire de vivres détournés, le Tribunal de la Commune II a rendu sa décision



Après une audition de 5 heures d'horloge, le Procureur du Tribunal de Grande Instance de la Commune II a relaxé les 11 personnes prévenues dans l'affaire dite de détournement de dons des malades du COVID-19, dont le Chargé de mission Mamadou Sow, et le chef Comptable-matière de la Direction Régionale de la Santé, Bella Guindo. Comme annoncé, le dossier est vide et aucun élément de doute n'existe contre les accusés, contrairement aux tapages médiatiques de haut niveau. Il n'y a pas eu de détournement.

Mamadou Sow et coaccusés retrouvent leur honneur et ne sont plus poursuivis. Mais par mesure de prudence, et face à la dénonciation du ministre et du PM, le Procureur a décidé d'une poursuite contre X.

En d'autres termes, il appartient aux dénonciateurs à tous les niveaux de venir prouver au Procureur qu'il y a eu détournement. Dans le cas échéant, le Procureur appréciera s'il faut oui ou non classer l'affaire. Ceux qui ont instruit à l'ORTM un reportage avant enquête, suivi d'un communiqué sans preuve, peuvent revenir donner la saine information à l'opinion publique. Qu'ils ne se gênent surtout pas, chacun est dans ses rôles et nous aussi.

Tout ça pour ça !

■ Seydou Oumar Traoré

## Direction Générale de la Police Nationale : rencontre entre le directeur général et les tendances syndicales

Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFALI a rencontré ce mardi 2 juin 2020, les onze (11) syndicats de la Police, dans la Salle de Réunion de sa direction.

L'objectif de cette rencontre était d'inviter les syndicalistes à faire des propositions concrètes pour l'organisation des élections professionnelles, auxquelles participeront toutes les organisations syndicales, afin d'identifier celles, qui sont les plus représentatives, à travers l'élection des délégués syndicaux appelés, à siéger dans les organes consultatifs de la Police Nationale.

La rencontre s'est déroulée en présence, du Directeur Général Adjoint, l'Inspecteur Général Moussa Boubacar MARIKO, du Directeur des Res-

## Dr Cheick Modibo Diarra se rallie à la marche du 5 juin : une occasion pour le RPDM de déverser son venin sur le chef de l'état



Le Rassemblement pour le Développement du Mali (Rpdm) du Dr Cheick Modibo, ancien Premier ministre, a invité ses militants à se joindre à la marche du vendredi prochain. Une initiative de trois mouvements sociaux : le mouvement Espoir Mali-Koura (EMK), le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), et la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud DICKO (CMAS).

Selon plusieurs analystes, cette participation du RpDM est une manière de montrer son mécontentement sur la façon dont le pays est géré. Le RpDM, créé par l'ancien Premier ministre de plein – pouvoir et ancien candidat à la présidentielle, est un parti qui ne fait généralement pas de bruit. Il arrive simplement des fois où son président, Dr Cheick Modibo DIARRA, fait une analyse de la situation globale du pays. Comme ce fut d'ailleurs le cas la semaine passée, où il appelait au respect de certains principes fondamentaux au Mali.

Dr DIARRA indiquait en substance : "Si nous nous donnons la main comme les mêmes enfants d'une même mère, Si nous mettons en place une bonne politique de gouvernance juste et efficace. Si nous disons à nos frères en colère de déposer les armes, de s'unir à leurs autres frères et de se battre comme un seul Homme pour protéger notre patrie contre ses ennemis armés après avoir mis notre armée dans les conditions qu'il faut pour l'atteinte de ses missions ...en seulement 3 années de travail dur, le monde entier verrait un Mali Nouveau qui va se hisser dans le concert des grandes Nations comme il y siégeait, jadis. Mais rien de cela ne pourrait se réaliser que lorsque nous-mêmes l'aurons décidé car personne ne viendra construire ce pays à notre place."

sources Humaines, l'Inspecteur Général Hamady SOUMOUTERA, du Conseiller Juridique du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, M. Mamadou Daba COULIBALY, de l'Inspecteur en Chef de la Police, le Contrôleur Général Issa KONATE, du Directeur du Personnel des Finances et du Matériels, le Contrôleur Général Mamoutou DEMBELE et le Chef du Bureau des Etudes et de la Coopération d'Informatique, le Commissaire Divisionnaire Mamoutou TOGOLA.

## Mahmoud DICKO : Le parcours



■ Polyglotte, il parle parfaitement le bambara, le peul, le songhaï, le français et l'arabe. Né d'un père peul originaire de Kabara, un port de pêche près de Tombouctou, il s'adresse directement aux Maliens dans les langues vernaculaires. Son parcours religieux, qui plus est, lui confère une stature morale, confortant ainsi sa position de médiateur incontournable.

Destiné à devenir imam et élevé par son grand-père dans le rite malékite, Dicko a poursuivi ses études coraniques à Douentza, une petite localité de la région de Mopti, avant de partir pour la Mauritanie où il a complété sa formation sous l'égide de maîtres adeptes de la confrérie soufie Qadiriyya. C'est alors qu'il rencontre le secrétaire général de l'Université de Médine en Arabie saoudite, Oumar Fellata, un célèbre cheikh d'origine peule et nigériane à qui il sert d'interprète.

Dicko part ensuite étudier la jurisprudence islamique (fiqh) dans la mosquée d'Oumar Fellata à Médine où il reste deux ans. Une fois de retour au pays, il passe un concours de la fonction publique et s'installe comme professeur d'arabe à Tombouctou. Mais il abandonne ce poste dès 1980, furieux qu'on lui interdise d'enseigner aussi l'islam.

La carrière politico-religieuse de Dicko commence véritablement lorsque, en 1987, il devient le plus jeune membre du bureau de l'Amupi (Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam), une instance de concertation créée par la junte militaire de Moussa Traoré à l'occasion d'une visite officielle du grand imam saoudien de La Mecque. La consécration viendra plus tard. En 2008, il est élu à la tête du HCIM (Haut Conseil Islamique du Mali).

Établi par le président Alpha Oumar Konaré en 2002, cet organisme vise à représenter les intérêts des musulmans auprès des pouvoirs publics en fédérant les diverses ONG islamiques qui se sont multipliées depuis la chute de la dictature en 1991. Le HCIM va devenir le tremplin de la trajectoire politique de Dicko, qu'il dirigera jusqu'au terme de ses deux mandats, début 2019."

De Montclos, Politique internationale, 2020

## Mountaga TALL sur le communiqué de la cour constitutionnelle : «Arrêtez d'humilier le Mali ! »

Le communiqué comminatoire de la Cour Constitutionnelle sur le rassemblement du 05 juin prouve deux choses : la Cour ignore ses missions et ne maîtrise pas la Constitution du Mali. En effet :

1- La Cour n'est pas la gardienne de la Constitution. Cette mission est dévolue au Président de la République par l'article 29 de notre Loi Fondamentale. Elle doit juste donner des Avis sur demande des autorités et rendre des décisions. Le reste n'est pas de sa compétence ;  
2- La même Constitution en son article 5 « reconnaît et garantit la liberté d'association, de réunion, de cortège et de manifestation. ». Le rassemblement du 05 juin est donc l'exercice d'un droit constitutionnel.

3- Enfin depuis quand un organe juridictionnel intervient avant la commission des faits qui relèveraient de sa compétence ?

Trop c'est trop. Arrêtez d'humilier le Mali !

Et de vous humilier comme ce fut le cas avec le camouflet qui vous a été infligé aujourd'hui par le Gouvernorat du District qui s'est montré plus respectueux des droits des citoyens.

Maître Mountaga TALL



Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

OFFICE CENTRAL DE LUTTE  
CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

==000==

SECRETARIAT GENERAL

==000==

REPUBLIQUE DU MALI  
*Un Peuple-Un But-Une Foi*

==000==

## COMMUNIQUE

Le Président de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) informe l'opinion nationale et internationale que l'OCLEI a mis en service le **NUMERO VERT 80 00 22 22**. Ce numéro vert permet aux citoyens de disposer d'un mécanisme efficace et rapide de dénonciation de faits présumés d'enrichissement illicite.


Du 9 décembre 2019 au 31 mars 2020, l'OCLEI a reçu plus de **300 appels**. Les faits dénoncés sont en cours de traitement.

Après les investigations, le Conseil de l'OCLEI décidera de la transmission des cas susceptibles de constituer un enrichissement illicite aux juridictions compétentes. La justice décidera de la suite à réserver aux dossiers transmis par l'OCLEI.

Le Président de l'OCLEI remercie tous ceux qui ont déjà bien voulu apporter leur soutien à la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Bamako, le 23 avril 2020**



  
**Moumouni GUINDO**  
Chevalier de l'Ordre national

Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI),

Bamako, Hamdallaye ACI 3000, Place CAN, rue 390, BP: E3977, Téléphone: (00 223) 20 29 12 29, N°vert: 80 00 222 22, Site web: www.oclei.ml

# Témoignage d'un haut cadre qui tranche un débat encombrant : **La vraie version de l'histoire de la reconnaissance des diplômes d'études universitaires et supérieures à la Police nationale, de 2004 à 2020**



**U**n ancien haut gradé de la police, très haut gradé devrait-on dire, profitant du temps que lui laisse sa mise à la retraite depuis quelques temps, nous a écrit pour trancher le débat qui est en train de pourrir actuellement l'atmosphère au sein de la Police nationale où tout le monde veut être, hic et nunc, Commissaire ou Officier. Ce très haut cadre, qui a eu la chance de connaître de ce dossier du temps du ministre Feu Sada Samaké, sait bien de quoi il parle, car il remonte jusqu'à la racine du mal, en 2004, pour l'extirper et l'exhiber afin de faciliter la solution à appliquer. Nous vous proposons le texte intégral, seul le surtitre est de la Rédaction, le titre étant de l'auteur lui-même que nous mettons sous anonymat pour des raisons évidentes. L'histoire de la reconnaissance des diplômes

d'études supérieures à la Police nationale de 2004 à 2020 a plusieurs versions dont certaines sont échafaudées de toutes pièces, cousues de fil blanc, de façon soit narcissique, soit malveillante. Celle qui suit est, à n'en pas douter, la plus correcte qui soit, parce que fondée sur des faits réels.

## **Tout est parti de l'année 2004**

En effet, cette année-là, lors d'un débat télévisé, un haut responsable de la Police nationale a déclaré que la Police, à cause d'un manque criard de diplômés d'études secondaires, universitaires et supérieures, devait recruter des bacheliers ou équivalents comme Inspecteurs de Police et des titulaires de diplômes d'études supérieures comme Commissaires de Police. A l'appui de sa déclaration

mensongère, ledit responsable a souligné qu'aucun fonctionnaire de police n'avait le baccalauréat, a fortiori la maîtrise. Ces propos sont d'autant plus choquants dans les rangs de la Police nationale que de nombreux policiers, ne pouvant se taire, ont dit haut et fort que c'était du mensonge.

D'ailleurs, le responsable qui a fait cette allégation avait comme collaborateur, le plus proche, un haut cadre qui avait le même diplôme que lui, à savoir une maîtrise chèrement obtenue à l'Ecole Nationale d'Administration. Celui-là, comme bien d'autres des promotions 1992, 1993, 1994, 2000, 2001 et 2003, bardés de leurs diplômes d'études supérieures, avaient, par patriotisme, accepté de venir servir la patrie à travers la Police nationale, en commençant leur carrière par le plus bas échelon du plus bas corps. C'était à des mo-

ments où il n'y avait que des recrutements de Sous-officiers. Certains d'entre eux étaient, depuis des années, sous le coup difficilement supportable d'une promesse non tenue de leur nomination comme Inspecteurs et Commissaires de Police sur la base de leurs diplômes. Pour toutes ces raisons, la déclaration impromptue et gratuite de la personnalité avait irrité une frange importante de policiers, qui voyaient l'intention mal cachée de certains responsables de faire venir leurs enfants à la Police, non pas comme Sous-Officiers, mais comme Commissaires et Inspecteurs de Police, directement.

### **Il y en a qui ont été admis aux concours de la Police avec une certaine aigreur...**

Il faut rappeler qu'il y en a qui ont été admis aux concours de la Police avec une certaine aigreur, parce que certains de leurs amis ou camarades ont refusé de postuler aux concours directs de recrutement d'élèves Sous-officiers ou d'élèves Agents de police, au motif que leurs pères ou oncles hauts gradés des forces armées et de sécurité leur avaient dit qu'ils devaient venir à la police comme Commissaires ou Inspecteurs de Police, mais pas comme Sous-officiers. Donc, ils ne voulaient pas du tout être Sous-officiers. Dans les rangs, les Sous-officiers de Police pensaient que ces gens n'avaient pas la vocation professionnelle, dans la mesure où ils aimaient seulement les grades de Commissaire et d'Inspecteur, mais pas la Police.

### **La Police regorgeait d'intellectuels**

Il faut souligner que, même si les policiers, à l'époque, étaient en général recrutés avec le Diplôme d'Etudes fondamentales (D.E.F) à l'âge de 18 à 26 ans, quelques-uns d'entre eux parvenaient à monter en gallons, nantis de leur BAC, BT2, DEUG, DUTS, Licence et Maîtrise. D'autres, constituant un nombre assez négligeable, poursuivaient et achevaient également leurs cycles d'études, en cours de carrière. Il est incontestable que la Police regorgeait d'intellectuels, reconnus es qualité. Mais de fait, par leurs chefs qui, à bien des égards, les exploitaient parfois en raison de leurs compétences avérées à la tâche, à cause

de ce qu'ils avaient qualifié d'injustice, les diplômés non reconnus de la Police nationale ont fait entendre leurs cris de cœur en tirant la sonnette d'alarme sur leur existence.

### **Lancement des concours en 2004**

C'est dans ce contexte qu'en mai 2004, les concours de recrutements directs des Commissaires et Inspecteurs de la promotion 2005 ont été lancés. Il fallait avoir la maîtrise pour postuler en vue d'être Commissaire, et le baccalauréat pour être Inspecteur de Police. Certains de ces candidats disaient aux fonctionnaires de police en activité qu'on leur avait dit que c'est eux qui devaient venir redresser la Police qui souffrait, d'après eux, d'un manque de diplômés d'études secondaires, universitaires et supérieures, depuis plusieurs décennies. Ces propos, venant parfois de bacheliers candidats à l'Inspectorat, ont blessé pas mal de policiers diplômés d'études secondaires et supérieures. C'est ainsi que quelques 65 Commissaires et 90 Inspecteurs ont été recrutés en 2005. Puisque l'Administration avait exprimé le besoin de diplômés, les policiers diplômés ont continué à attirer l'attention de qui de droit sur leur situation.

### **Message du Directeur général de la Police pour recenser les diplômés de l'enseignement secondaire et supérieur**

En août 2004, face à un besoin pressant de cadres et ayant pris conscience de l'existence effective de diplômés d'études secondaires et supérieures au sein des corps des Inspecteurs et des Sous-officiers de Police, le directeur général de la Police nationale a fait un message qu'il a diffusé à toutes les unités de police, afin de recenser les titulaires de diplômes secondaires et supérieurs. Ce message, rédigé en bon français, demandait à tout fonctionnaire de police, titulaire de l'un des diplômes sollicités, de déposer le sien sous huitaine. Il s'agissait des diplômes du BT 2, du baccalauréat, du DEUG, du DUTS, de la Licence et de la Maîtrise ou équivalents. Après avoir enregistré le dépôt de plusieurs centaines de diplômes, le directeur général de la Police nationale les a transmis, pour vérification, à la Commission nationale des équivalences de diplômes, qui

relevait à l'époque du ministère chargé des Enseignements secondaire et supérieur et de la Recherche scientifique.

A l'issue des premières vérifications, en janvier 2005, il a été retenu quelques centaines de titulaires de diplômes d'études secondaires authentiques (Bac, BT 2 et équivalents) et seulement cinquante-un (51) diplômés d'études supérieures, soit vingt-cinq (25) DEUG, DUTS et Licence et équivalents et vingt-six (26) maîtrises authentiques. Ni plus ni moins !

L'on a coutume de dire que les lois de la nature font que chaque adulte est appelé à être égalé ou dépassé en corpulence et en force par son jeune frère ou son propre fils. En effet, après ces premières vérifications, le dossier relatif à la reconnaissance des diplômés à la Police est resté lettres mortes. Pendant ce temps, la collecte des diplômes ayant suscité de l'engouement pour les études au sein de la Police, des bacheliers ont continué à étudier pour obtenir le DEUG ou la licence, et des titulaires de DEUG et de licence ont décroché leur maîtrise. De ce fait, il y a eu une augmentation du nombre de diplômés d'études supérieures, passant ainsi de cinquante-un (51) en 2004-2005 à soixante-treize (73) en 2006, soit une quarantaine pour le niveau maîtrise et une trentaine pour le niveau licence, DEUG et DUTS, évidemment après le rejet des faux diplômes et des diplômes délivrés par des établissements non reconnus par l'Etat.

### **Le Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006 concernait les fonctionnaires de police détenteurs desdits diplômes à sa date d'entrée en vigueur**

Face cet état de fait, le Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006 portant les dispositions particulières applicables aux différents corps du cadre des fonctionnaires de la Police nationale a été pris par le Président de la République pour gérer définitivement la question. Ce Décret, qui a été signé pendant qu'il n'y avait qu'une centaine de diplômés d'études supérieures, précisait dans ses dispositions finales et transitoires qu'il concernait les fonctionnaires de police détenteurs desdits diplômes à sa date d'entrée en vigueur. Mieux, le même Décret suspendait les concours professionnels jusqu'à l'intégration effective de





tous les diplômés d'études supérieures à l'Ecole nationale de Police comme Inspecteurs et Commissaires de Police.

### **Tous les diplômés remplissant les conditions sont rentrés à l'Ecole Nationale de Police**

Heureusement, par la grâce de Dieu, tous les diplômés remplissant les conditions sont rentrés à l'Ecole nationale de Police (ENP), soit comme élèves-Commissaires, soit comme élèves-Inspecteurs de Police. Conformément aux dispositions du Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006, ils ont intégré l'ENP en vagues successives, soit deux vagues d'élèves-Commissaires et deux vagues d'élèves-Inspecteurs. La première vague est de la promotion 2006-2007 et la deuxième est de la promotion 2007-2008. Avec la rentrée de cette deuxième et dernière vague en formation professionnelle, le 16 novembre 2008, le Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006 devenait caduc, parce qu'il avait totalement fini de gérer les cas de toutes les personnes qu'il visait, c'est-à-dire celles qui remplissaient les conditions à sa date d'entrée en vigueur. Quatorze (14) ans après, ceux qui ne remplissaient pas les conditions demandent pourtant

à bénéficier des dispositions du Décret de 2006. Mais contrairement au bon sens et à l'esprit de légalité, nous assistons à ce qui est incroyablement dans un Etat de droit : le fait que, quatorze (14) ans après, de nombreux fonctionnaires de police qui ne remplissaient pas les conditions de 2004 à 2006 demandent aujourd'hui à être nommés élèves-Commissaires et élèves-Officiers de Police à la faveur d'un décret qui ne les concernait pas du tout. Ces fonctionnaires de police, il faut le dire, sont des gens qui n'avaient que le D.E.F ou un diplôme d'études secondaires, voire des gens qui n'avaient même pas encore été recrutés à la Police nationale. Tout le monde sait qu'ils ne sont pas légalement fondés à solliciter leur accession aux corps des Commissaires et des Inspecteurs de Police.

### **La pyramide du commandement se trouverait renversée**

Si leurs prétentions sont justes ou légales, c'est que tous les fonctionnaires de police doivent être nommés directement Commissaires ou Officiers. Dans ce cas, la base de la pyramide du commandement se trouverait renversée car il y aura plus de Commissaires que d'officiers, plus d'Officiers que de Sous-offi-

ciers, et même plus de Commissaires que de Sous-officiers. Ceci est d'autant plus vrai et remarquable maintenant que la dernière promotion de professionnels (Commissaires et Officiers) sortis de l'Ecole nationale de Police comportait trois fois plus de Commissaires que d'Officiers, à savoir une centaine de Commissaires contre une trentaine d'Officiers. De ce fait, la Police est plus que jamais sur une mauvaise pente et est guettée par un grand danger imminent, si des mesures préventives urgentes ne sont pas prises.

Dans cet imbroglio, tous les policiers veulent être Commissaires avec une maîtrise ou un master. Alors que tous les fonctionnaires issus des concours directs de recrutement d'Inspecteurs ou d'Officiers de Police ont une maîtrise ou un master. Profitant du désordre, certains de ces Inspecteurs/Officiers, ayant pourtant choisi de venir à la Police en tant qu'Inspecteurs ou Officiers, cherchent à faire valoir vaille que vaille leurs maîtrises/masters pour être commissaires de Police. On voit donc que tout le monde vient à la Police avec un diplôme inférieur à la maîtrise pour ensuite brandir une maîtrise qu'il oppose à l'Administration dans le but d'accéder au corps des Commissaires. On a finalement l'impression que les policiers et les policières ne considèrent plus les

concours professionnels. Un titulaire de diplôme universitaire est quand-même favori à un concours professionnel si son niveau justifie son diplôme.

## Tout le monde sera Commissaire et les corps des Officiers et Sous-officiers vont s'éteindre

En effet, avec l'augmentation des âges limites aux concours directs de recrutement (26 ans pour les Sous-officiers et 29 ans pour les Officiers), tous les jeunes recrutés directement dans ces corps ont leur maîtrise ou master. En arrivant dans la production après leur formation à l'ENP, ces jeunes fonctionnaires de Police, invoquant malencontreusement le Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006, revendiquent leur nomination comme Commissaires de Police, parce que pendant leur formation, ils rencontrent des individus qui leur font croire qu'ils doivent être Commissaires, soit sur titre soit en prenant part aux concours professionnels, au mépris du respect des critères d'ancienneté. Ceux qui pensent que ces gens doivent être Commissaires au nom d'un traitement juste et équitable des fonctionnaires d'un même cadre, peuvent solliciter que tous les Officiers et Sous-officiers de Police soient nommés Commissaires de Police ; ce qui serait plus facile. Dans ce cas, tout le monde sera Commissaire et les corps des Officiers et Sous-officiers vont s'éteindre, au grand bonheur des fossoyeurs de la Police nationale.

## Des requêtes qui relèveraient alors d'une imposture

Comment un décret pris pour gérer une situation dans un court intervalle de temps, avec une égalité de chance donnée à tous les fonctionnaires de police à un moment précis, doit-il continuer à s'appliquer indéfiniment, alors qu'il est très clair dans ses dispositions transitoires et finales ? Est-ce à dire que le Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006 portant les dispositions particulières applicables aux différents corps du cadre des fonctionnaires de la Police nationale doit s'appliquer chaque année, jusqu'à cent (100) ans ou jusqu'à deux cents (200) ans ? Non seulement ce texte est limité dans le temps, mais aussi il a été abrogé par le décret n°2016-0793/P-RM du 14 octobre 2016. Peut-être ceux qui se prévalent

du Décret de 2006, alors qu'ils ne remplissaient pas à l'époque les conditions fixées, n'ont pas compris la teneur de ce texte. Et rien n'est plus grave pour quelqu'un qui veut être Commissaire que d'être dans l'incapacité intellectuelle totale de lire et de comprendre un texte. Mais s'ils ont compris la teneur du Décret dont ils se prévalent, leurs requêtes relèveraient alors d'une imposture et d'un égocentrisme fondés sur un penchant naturel à l'illégalité ; ce qui est encore inadmissible de la part d'un Commissaire de Police, dont la seule force réside dans le respect de la légalité.

## Revendications mal fondées ces cinq dernières années

Les années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 ont, curieusement, été marquées par des revendications mal fondées de fonctionnaires de police qui, aveuglés et obnubilés par le grade de Commissaire de Police, sont décidés à prendre en otage la Police pour leurs seuls intérêts égoïstes. Et ces revendications continuent à produire un effet domino, contaminant des policiers d'un jour à l'autre, d'un mois à l'autre et d'une année à l'autre. On est donc dans un terrible engrenage à la Police. Mais la vérité amère est qu'il y a une différence entre ceux qui ont fait leurs études au moment où la reconnaissance des diplômes n'était pas à l'ordre du jour et ceux qui se sont inscrits et ont obtenu les leurs après le début de cette reconnaissance. Il est évident que si les premiers étaient à la recherche du savoir, les se-

conds étaient et sont à la recherche du galon. Il y a une simple question à laquelle aucun fonctionnaire de Police cherchant à bénéficier, quatorze (14) ans après, du Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006, ne peut répondre. Cette question est la suivante : "Pourquoi n'as-tu pas déposé ton diplôme dans le délai fixé par le message du D.G.P.N d'août 2004 ?" ou "Pourquoi n'as-tu pas figuré parmi les Inspecteurs et Commissaires de Police nommés élèves dans leurs corps respectifs en 2007 et en 2008 ?". Il faut rappeler ici que les élèves Commissaires et Inspecteurs de Police de la dernière vague ont été nommés le 10 juillet 2008, après que la liste des diplômés a été arrêtée en 2006, suite au décret supra évoqué. Tous ceux qui avaient des diplômes authentiques ont changé de catégorie en devenant Commissaires ou Inspecteurs de Police. On constate qu'entre 2006 et le 10 juillet 2008, la liste n'a pas évolué, parce que, tout simplement, elle avait été arrêtée par l'Administration qui avait donné suffisamment de temps aux fonctionnaires de police pour déposer leurs diplômes (de 2004 à 2006). Même les fonctionnaires qui étaient stagiaires ou en formation en 2004 ont finalement pu prendre le train en marche.

En raison de l'arrêt de la liste en 2006, trois éléments de la dernière vague de diplômés reconnus, qui ont pu avoir leurs maîtrises en 2007 ou 2008 pendant qu'ils figuraient sur la liste des élèves Inspecteurs, ont été déboutés de leurs demandes de nomination comme élèves Commissaires de Police. C'est parce que la liste avait été arrêtée. Ils sont tous sor-



tis de l'ENP, Inspecteurs de Police en novembre 2009. Actuellement, deux d'entre eux sont encore Inspecteurs/Officiers de Police, l'autre ayant été admis au dernier concours professionnel comme Commissaire, bien entendu après avoir servi dans le corps des Inspecteurs de Police pendant au moins neuf (09) ans.

### **Le nombre de diplômés de maîtrise de la police ne fait que croître**

Aujourd'hui, tous les Officiers et Sous-officiers de Police ont leur maîtrise ou leur licence, et les titulaires de licence poursuivent leurs études pour avoir leur master, mais sans autorisation, et viendront pourtant solliciter leur nomination comme Commissaires de Police. Ceux qui ont la maîtrise, le master ou la licence sont des milliers actuellement et ceux qui se sont inscrits à l'université, parallèlement, sont également des milliers. Beaucoup d'entre eux obtiennent leurs diplômes de maîtrise ou de master chaque année. Tous les jeunes policiers âgés de 26 ans ont des diplômes d'études supérieures, la plupart détiennent une maîtrise. Ce sont généralement des maîtrises en droit, économie, gestion, gestion des ressources humaines, langues (anglais...), histoire, géographie, sciences de l'éducation, psychologie, sociologie, anthropologie, finances, comptabilité, etc.

Le nombre de diplômés de maîtrise de la police ne fait que croître. Mais dans cette flopée de détenteurs de maîtrise, cent dix-neuf (119) fonctionnaires de police pensent que c'est seulement eux qui doivent être nommés comme Commissaires et ils ont saisi la Justice dans ce sens. Pendant ce temps, les autres disent qu'ils n'accepteront jamais cette injustice, dans la mesure où ils ont les mêmes diplômés. Au regard de cette situation extraordinaire, il apparaît qu'à la Police, à l'heure actuelle, on marche sur des œufs.

### **De toutes les forces armées et de sécurité du Mali,**

La Police est la seule qui se trouve dans cette situation d'impasse

Le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, injustement, fait actuellement l'objet de critiques maladroites et subjectives de la part de fonctionnaires de police, dont la seule as-

piration est qu'ils soient nommés Commissaires à tout prix. Pourtant, ils savent pertinemment que leurs requêtes sont sans fondement légal et qu'une suite favorable à celles-ci créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra. De toutes les forces armées et de sécurité du Mali, la Police est la seule qui se trouve dans cette situation d'impasse, comme si elle s'achemine précipitamment vers une tombe qu'elle a creusée pour s'y enterrer elle-même.

La seule solution qui s'impose aujourd'hui est, d'une part, de privilégier les concours professionnels en autorisant les Sous-officiers à postuler pour être Officiers et les Officiers à postuler pour être Commissaires, en respectant scrupuleusement les critères d'ancienneté dans les différents corps; et, d'autre part, de suspendre les concours directs de recrutement d'élèves Commissaires et d'élèves Officiers de Police, sauf pour recruter, mais rarement, quelques spécialistes dont la Police a vraiment besoin en termes de nécessité de service. Il s'agit de mettre un terme aux concours professionnels sur la base de diplômes d'études universitaires et supérieures et aux concours directs de recrutement d'élèves Commissaires et d'élèves officiers de police dans des spécialités où de nombreux fonctionnaires de police sont diplômés. On aura ainsi réglé définitivement le problème de diplôme à la Police nationale.

Il faut toutefois souligner que les quelques centaines de titulaires de diplômes d'études secondaires (Bac, BT 2 et équivalents) recensés en 2004 n'ont pas bénéficié du Décret n°06-053/P-RM du 06 février 2006.

### **Changer de catégorie en empruntant un raccourci**

Le souci de la reconnaissance des diplômes d'études universitaires et supérieures, ressenti comme le mal de l'époque actuelle, intrigue aujourd'hui pas mal de fonctionnaires de Police. C'est pourquoi, pour pouvoir devenir Commissaires ou Officiers de Police, de nombreux fonctionnaires de police cherchent des congés de formation. Il s'agit pour eux de changer de catégorie en empruntant un raccourci qui consiste à adresser à l'Administration des demandes de congé de formation en vue, font-ils croire, de mieux servir leur cadre. Ceux qui ont introduit des demandes et ceux qui cher-

chent à en introduire ou réintroduire, après des rejets, sont nombreux. Si certains font leurs demandes pour entreprendre des études, d'autres, plus astucieux, cherchent des autorisations en vue d'achever les études qu'ils ont pourtant entreprises d'initiative personnelle, sans aucune autorisation préalable. Pour ces derniers, il s'agit de mettre la forme pour changer de catégorie, une fois leurs études terminées. Dans tous les cas, ce sont les intéressés eux-mêmes, et non l'Administration, qui expriment ces besoins de formation dans les spécialités de leur choix. L'objectif ultime de cette course effrénée pour les études est, comme noté plus haut, de devenir Commissaires de Police. Que faut-il faire face à cette autre situation inquiétante venue se greffer au lancinant problème de diplôme ? Il conviendrait de recenser tous les fonctionnaires de police désireux de faire des études et de les mettre en compétition en organisant un test entre eux pour sélectionner les plus méritants, en fonction des besoins réels existants.

### **Tous les fonctionnaires de police diplômés d'études supérieures ne peuvent pas être nommés dans ces deux corps**

Aujourd'hui, il est évident qu'une poignée de diplômés de la Police nationale ne peut pas être nommée élèves Commissaires ou élèves Officiers en laissant les autres pour compte. Il est tout aussi indéniable que tous les fonctionnaires de police diplômés d'études supérieures ne peuvent pas être nommés dans ces deux corps, vu non seulement leur nombre faramineux, qui va crescendo d'un mois à l'autre, mais aussi l'inexistence de base juridique pour ce faire. Vous ne trouverez pas actuellement un seul policier qui n'a pas une maîtrise ou un master ou qui n'est pas en train d'étudier pour en obtenir, l'objectif visé étant connu.

En toute objectivité, l'on se rend à l'évidence que le vrai combat du policier malien de notre époque ne doit pas avoir pour objet la reconnaissance de diplômes, mais bien la recherche des voies et moyens pouvant lui permettre de se cultiver en vue d'être suffisamment compétitif et de contribuer efficacement au relèvement du grand défi sécuritaire. Malheureusement, ceci semble être le dernier souci de bon nombre d'entre eux !

# Mali / Détournement de 700 millions à la Défense : Après le « colonel », son banquier, le DFM épinglé et mis à la disposition de la justice



**D**ans l'une de nos précédentes parutions, nous révélions qu'un opérateur économique, Cheickné SYLLA dit colonel, frère cadet de Bakorè SYLLA, surfant sur des complicités à divers niveaux, a estampé le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC) à hauteur 700 millions FCFA par établissement de faux contrats de livraison de véhicules pour 2020. Si le carambouilleur d'opérateur économique a été placé sous mandat de dépôt, alors qu'un présumé complice de la BCS était placé sous contrôle judiciaire, d'autres inculpations étaient annoncées dans les milieux judiciaires. Parmi les grosses poin-

tures qui tombent dans le filet de la justice, il y a le Directeur des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, Commissaire Lt-Colonel Abdoulaye Ibrahim Traoré. D'autres militaires également suspectés de complicité dans cette affaire de détournement de 700 millions FCFA devraient également répondre devant la justice très prochainement.

Selon nos sources, le ministre Dahirou ne se ferait pas des nœuds au cerveau pour mettre à la disposition de la justice tout militaire soupçonné d'avoir trempé dans cette rocambolesque de détournement.

Pendant que la procédure judiciaire est bien lancée et que des têtes tombent, comme pour narguer l'opinion nationale, le principal orchestrateur du resquille serait en train d'activer son réseau de relations pour recouvrer la liberté. Comme tous les écornifleurs de son genre, il serait en train d'agiter des liens supposés ou réels avec l'actuel ministre de la Justice, garde des sceaux, Malick COULIBALY, des liens qui devraient lui servir d'exit dans les tout prochains jours. C'est d'ailleurs certain de ce soutien spécieux ou spécial qu'il a introduit une demande de mise en liberté de provisoire dont il ne douterait pas d'une réponse favorable, à en croire nos sources. Selon les mêmes sources, Alias colonel ne semble pas outre mesure ému par la gravité des charges qui pèsent contre lui et affiche un optimiste paradoxal quant à sa libération de la Maison centrale d'arrêt de Bamako-Coura.

Il faut rappeler que l'aigrefin de Cheickné SYLLA dit colonel est accusé d'avoir abusé de la signature du ministre de la Défense et des Anciens Combattants (MDAC), le général Ibrahim Dahirou DEMBELE et de son Directeur du Matériel et des Finances (DFM), ainsi que l'ex-contrôleur financier dont le cachet et la signature auraient également été abusés. Cela, aux fins d'établir deux vrais faux contrats de livraison de véhicules pour 2020, pour un montant global de plus de 700 millions de F CFA. C'est en voyant une lettre de confirmation envoyée par la banque (BCS) que le ministre de la Défense et des anciens combattants a immédiatement compris qu'il se retrouvait au cœur d'une sale affaire à laquelle il est pourtant totalement étranger. Il faut souligner que cette lettre était la deuxième du genre, la première ayant été interceptée par des mains occultes et qui ont répondu favorablement à la place du ministre. Ce sont ces mains occultes qui doivent à présent faire face à la justice. Ironie de l'affaire, dans sa prompte réaction, comme cela se devait à une telle situation d'escobarde, apprend-on, le ministre a chargé son DFM de porter plainte contre Cheickné SYLLA pour faux et usage de faux au niveau du Pôle économique et Financier de Bamako. C'est ce DFM qui se retrouve dans l'œil du cyclone de la justice...

Donc, la lutte contre la corruption continue.

■ **PAR BERTIN DAKOUO**

## Education : Une reprise des cours sans gloire

**Après deux mois d'arrêt des cours, les salles de classe ont rouvert, hier, leurs portes dans certaines écoles. Il s'agit notamment des écoles privées. Les écoles publiques demeurent encore fermées à cause de la détermination des syndicats de l'Education signataires du 15 octobre 2016 qui exigent l'application du fameux article 39.**

**C**omme annoncé par le gouvernement, les élèves étaient pressés de reprendre enfin le chemin de l'école et de poursuivre une année scolaire hypothétique. Mais pour cela, il fallait miser sur la volonté et la détermination des enseignants. On devrait s'y attendre, ceux-ci ont tout simplement décidé de boycotter cette reprise des cours. Le constat saute à l'œil.

Notre équipe de rédaction a fait le tour de certaines écoles pour constater l'effectivité de la reprise des cours dans les classes d'examen. Dans les écoles privées, les enfants ont repris les cours. Les mesures édictées par le gouvernement étaient respectées à la lettre. Dans toutes les classes, on pouvait constater qu'élèves et professeurs portaient des bavettes et que la distanciation aussi était respectée. A titre illustratif, toute l'administration de l'école La Bruyère était à pied d'œuvre pour

le respect strict des décisions prises par le département en charge de l'Education. Même dans la cour de l'école, ils avaient mis un dispositif de contrôle pour éviter une éventuelle propagation de la pandémie.

Par contre dans les établissements publics, c'était tout à fait le contraire. Plusieurs élèves rasaient le mur, car les enseignants ont décidé de boycotter cette reprise des cours qu'ils ont jugée discriminatoire. A l'école ATT de Faladié, l'administration semblait être prise au dépourvu pour les préparatifs, car c'est au passage de notre équipe de rédaction que les directeurs d'école et leurs personnels étaient préoccupés par la distribution des masques. Ils manquaient de système de lavage des mains. Conscients qu'il ne saurait y avoir de reprise des cours sans eux, les enseignants ont profité de ce jour pour tenir des réunions d'information.

A préciser que cette décision émane des responsables syndicaux de l'Education qui ont décidé d'aller au charbon jusqu'à l'application de l'article 39. Cette situation est inquiétante et interpelle tous les esprits éclairés. Selon eux, malgré la présence du coronavirus, le gouvernement devrait prendre des mesures appropriées afin de permettre à tous les élèves de continuer le reste de l'année scolaire dans un climat serein. L'année scolaire 2019-2020 a connu beaucoup de soubresauts à cause de la grève répétitive des enseignants et cette crise sanitaire qui s'est invitée dans la danse, obligeant, du coup, le gouvernement à fermer toutes les classes. Cette mesure du gouvernement s'inscrivait dans son plan de riposte contre ce mal du siècle qui est en train de faire des ravages à travers le monde. Gouvernement et syndicats n'arrivent toujours pas à harmoniser leurs points de vue dans le cadre de la gestion de la crise scolaire. Depuis une décennie, nous assistons impuissamment à la détérioration de notre système éducatif. Il est grand temps de mettre fin à cette crise qui a causé des conséquences incommensurables à notre pays. Une situation qui donne l'impression que l'Education est reléguée au second plan par nos responsables.

■ Ibrahim Sanogo





## Imam Mahmoud Dicko, parrain de la CMAS : **“Je confirme la tenue de la marche du vendredi... le fait d’être arrêté n’est pas un mal en soi ce sont les raisons de cet emprisonnement qui sont importantes »**

**L**e parrain de la CMAS s’est prononcé sur la manifestation programmée du vendredi prochain. Dans un entretien d’environ 40 minutes, l’imam Mahmoud DICKO a confirmé sa participation à la marche tout en invitant le peuple à se joindre à lui pour étaler les préoccupations des Maliens. “ Si Dieu le veut, je ne reporterai pas la marche à la dernière minute”.

Les explications de l’imam DICKO prouvent qu’il a déjà eu la bénédiction du Chérif de Niour à qui il ne peut rien refuser. Pour lui, on ne doit

pas refuser au peuple de donner son avis sur ce qui se passe dans le pays, tout en ajoutant qu’il est impossible de parler en bien de quelque chose qui a été mal fait. Et de rappeler que c’est le chef de l’État IBK lui-même qui a déclaré, à la Grande Mosquée devant plusieurs imams, que s’ils ne lui rappellent pas ses erreurs, il ne leur pardonnerait pas.

« La sortie du vendredi est confirmée, beaucoup de personnes ont demandé pourquoi je n’ai rien dit. Si Dieu le veut je parlerai et ils entendront”, a déclaré l’Imam DICKO.

S’agissant des rumeurs qui circulent ces derniers jours, selon lesquelles il a été arrêté, l’imam dira : **“j’ai tout entendu et je déclare pour la compréhension de tout le monde que le fait d’être arrêté n’est pas un mal en soit, ce sont les raisons de cet emprisonnement qui sont importantes. Il y a des raisons d’arrestation qui sont déshonorantes pour la personne et sa famille et même pour le pays. Il y a aussi des raisons qui sont bénéfiques et pour la personne et pour sa famille et pour le pays. Des gens plus importants que moi ont été arrêtés. Le Prophète Mohamed (PSL) et ses petits-fils ont été emprisonnés. Le Prophète avait des petits fils qui ont été arrêtés et assassinés dans des conditions inimaginables. Ces choses se sont déroulées, beaucoup de grands imams ont été arrêtés. À titre d’exemple et dans notre pays, le chérif des chérifs, Cheick Hamoula a été arrêté ainsi que ses compagnons et déportés ailleurs. Ses oppresseurs lui juraient d’ailleurs qu’il ne verrait jamais la terre de ses ancêtres, l’Afrique, qu’il a quittée. Cela n’a pas mis fin aux revendications, d’ailleurs cela a contribué à donner plus d’engagement à la lutte. Ce sont les raisons donc de l’arrestation qui sont importantes. Il y a quelqu’un d’autre qui n’est même pas (...)**

■ Mahamane TOURÉ

## Majorité présidentielle : La CODEM frustrée



L'un des partenaires du régime, en l'occurrence la CODEM (Convergence pour le Développement du Mali) de Housseini Amion Guindo, rumine sa colère après la mise en place du bureau de l'Assemblée Nationale, la semaine dernière. En effet, sur les 22 membres du bureau composé de 10 postes de vice-présidence, 2 postes de questure et 10 postes de secrétaire parlementaire, la CODEM n'en compte aucun député !

Ce parti qui fut de tous les combats aux côtés du régime, on ignore volontiers les petits moments de colère qui avaient amené ses responsables à tancer le pouvoir (quand son président avait été sorti du gouvernement), se sent effectivement lésé dans la constitution du bureau de l'Assemblée, malgré ses 5 députés, s'estimant avoir plus de légitimité que d'autres partis de la majorité présidentielle qui en font partie.

D'après certaines indiscretions, le parti n'aurait quasiment pas de représentants au sein des commissions parlementaires. Idem pour ce qui concerne les commissaires et suppléants désignés pour siéger au sein de la Haute Cour de Justice ! Malgré toutes les tractations qui ont prévalu, le parti CODEM n'a pu se tailler des postes à hauteur de souhait et ses responsables seraient très mécontents de la répartition des postes de responsabilité.

Rappelons que le parti CODEM a été créé le 24 mai 2008 par Housseini Guindo dit « Poulo », alors jeune député à l'Assemblée Nationale du Mali, avec comme symbole la Quenouille et le slogan « Comptons d'abord sur nos propres forces ». Il se veut « une organisation politique à vocation africaine qui vise la construction au Mali d'un État républicain et démocratique ouvert à une économie de marché à visage humain ».

Quatrième force politique du Mali avant la présente législature, la CODEM se voit bousculer de son piédestal par des partis comme le MPM de Hady Niangado ou encore l'ADP-Maliba de Aliou Diallo. Un véritable désaveu pour ce parti qui, en seulement une dizaine d'années d'existence, figurait parmi les plus grandes formations politiques au Mali !

■ Yama DIALLO



## Rassemblement du vendredi 05 juin : « Notre objectif, c'est le départ du Président de la République », déclare Issa Kaou N'Djim



Le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), l'Espoir Mali Koura (EMK) ont conjointement animé une conférence de presse le samedi 30 mai au siège de la CMAS. Lors de cette conférence, ces trois organisations ont fait une déclaration commune dans laquelle elles appellent le peuple malien à un grand rassemblement le vendredi 05 juin prochain pour demander la démission du Président de la République et de son régime.

Selon le Front pour la Sauvegarde de la Démocratie (FSD), la Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam Mahmoud Dicko (CMAS), l'Espoir Mali Koura (EMK), le régime IBK est caractérisé par plusieurs maux dont entre autres : une gestion catastrophique de la crise multidimensionnelle ; des atteintes à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays ; une armée laissée

à l'abandon ; la remise en cause des valeurs et principes de la République ; les droits et libertés individuels et collectifs en péril ; l'abandon des secteurs clés de l'activité socioéconomique ; l'impasse d'une voie électorale désormais hypothéquée. Ces tares ont toujours été dénoncées par les opposants d'IBK depuis son premier mandat à nos jours. En témoignent les multiples marches, meetings et autres manifestations du FSD, de la CMAS et leurs alliés. Certaines de ces manifestations ont abouti, d'autres non.

Cependant, cette fois-ci, la CMAS, le FSD et l'EMK ne se limitent pas à des simples dénonciations. Ils s'attaquent à la source du mal en demandant la démission du Président de la République et de son régime. Pour se faire, ils ont appelé le peuple Malien à un grand rassemblement, le vendredi 05 juin prochain, au Monument de l'Indépendance à partir de 14h00.

Pour Dr Choguel Kokala Maïga, représentant

le FSD, c'est un nouveau départ qui se dessine pour le peuple Malien. « Nous voulons un nouveau départ pour le peuple malien. A partir d'aujourd'hui, nous voulons qu'il y ait un nouveau contrat politique, social entre le peuple malien et les acteurs », a-t-il annoncé.

Après le départ d'IBK, Issa Kaou N'Djim souligne que le peuple se mettra ensemble pour définir un nouveau contrat social. « On ne parle pas de coup d'Etat, on parle de la démission du Président. Si le peuple sort massivement, il n'a pas d'autre choix que de démissionner », a souligné M. N'Djim.

Le FSD, la CMAS, l'EMK et leurs alliés se lancent ainsi dans un combat laborieux. Pourront-ils arriver à faire démissionner démocratiquement le Président de la République ? Ce combat va-t-il se terminer en queue de poisson, comme l'ont été certaines de leurs luttes ? Attendons de voir. Le temps est le meilleur juge.

■ **Yacouba TRAORE**



## To be or not to be : un possible retrait de la CMAS serait fatal pour l'imam Dicko

Depuis l'annonce de la grande mobilisation du 5 juin pour exiger la démission du Président IBK, c'est la panique à Kouloba et chez les thuriféraires du régime, surtout après la sortie de l'imam Dicko pour battre le rappel de ses troupes ! D'après des sources crédibles, le domicile de l'imam Mahmoud Dicko, sis à Baco-Djicoroni, ne désemplit pas depuis, puisque pris d'assaut par des envoyés du pouvoir afin de le convaincre d'annuler la marche du 05 juin.

Concomitamment, des émissaires du régime seraient également envoyés à Nioro chez le chérif Bouyé Haidara, le mentor de l'imam Dicko, avec le même objectif : amené ce dernier à faire fléchir Mahmoud Dicko de sa position. Tout laisse croire que l'imam Dicko constitue la vraie bête noire pour le régime IBK, vu l'estime et la considération dont il jouit auprès des maliens, et surtout au regard de sa grande capacité de mobilisation. Seul bémol : les thuriféraires du régime oublient cependant que la marche du 5 juin n'est pas une marche de l'imam Dicko, mais d'un groupement d'associations et de partis politiques. Vouloir dès lors passer par Dicko pour faire annuler cette marche paraît un peu surréaliste. Aussi, il serait très risqué pour l'imam Dicko de se laisser convaincre dans cette voie. Cela est d'autant plus vrai que sa cote de popularité a pris un sacré coup suite à sa décision d'annuler sa marche du 6 mars 2020 sur demande du chérif de Nioro !

Une grande marche était en effet prévue à cette date par l'imam Mahmoud Dicko et ses partisans pour dénoncer des tares du régime



sur certains sujets comme la crise sécuritaire, la crise scolaire... Pris de panique à l'époque, on tenta alors de convoquer l'imam Dicko à la justice avant de vite reculer suite à la mobilisation de ses partisans, qui décidèrent alors d'ajouter au menu de la marche, la démission du Président IBK. La suite est connue : on passe par le chérif de Nioro pour amener Mahmoud Dicko à surseoir à ladite marche ! De par les tractations en cours, le régime veut

remettre le couvert, sauf que rien n'indique qu'il puisse parvenir à cette fin, car la marche du 5 juin est devenue une affaire de « to be or not to be » pour Dicko : soit il sortira grand de cette marche en y prenant part, soit il accepte de se taire à jamais en renonçant à y prendre part...

Pas sûr si qu'il accepte la seconde option !

■ Yama DIALLO

# Enlèvement du chef de file de l'opposition malienne : Un sénateur français, Damien Regnard, appelle son pays à tout mettre en œuvre pour obtenir la libération de Soumaila Cissé

Dans une lettre adressée au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, un Sénateur français, Damien Regnard, a invité son pays à tout mettre en œuvre pour la libération du chef de file de l'opposition malienne, l'honorable Soumaila Cissé, retenu par ses ravisseurs depuis plus de 2 mois.



**A Jean-Yves Le Drian  
Ministre de l'Europe et des  
Affaires étrangères  
Monsieur le ministre,**

Je souhaite appeler votre attention sur la détention de Soumaila Cissé, homme politique malien avec lequel j'ai eu la chance de m'entretenir à son domicile à Bamako le 9 février dernier.

Le 25 mars dernier, le leader de l'opposition malienne était enlevé. Cela fait désormais plus de soixante jours que rien ou presque ne filtre des négociations menées pour obtenir sa libération. Plus de soixante jours que nous attendons une mobilisation forte de la France et de la communauté internationale. Je pense aujourd'hui à son épouse Assitan et à ses enfants qui attendent un geste, un signe.

Cette situation est particulièrement inquiétante pour le peuple malien, mais aussi pour l'avenir de cette région particulièrement sensible. La France s'est toujours tenue fièrement aux côtés de ce pays ami en combattant avec la force Barkhane, les djihadistes dans cette région.

La France a le devoir de faire entendre sa voix, cette voix singulière qui porte dans le monde. Monsieur le ministre, aujourd'hui plus que jamais, la France doit tout mettre en œuvre pour obtenir la libération de Soumaila Cissé.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère à la hauteur des espoirs du peuple malien et de tous les amis de Soumaila Cissé, je vous prie de croire, Monsieur le ministre, en l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

**Damien Regnard**

# UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

## Filiales



**BDU - BF**  
BURKINA FASO



**BDU - CI**  
CÔTE D'IVOIRE



**BDM FRANCE**  
FRANCE



**BDU**  
BANCO DA UNIÃO  
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

[www.bdm-sa.com](http://www.bdm-sa.com)

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



**BDM SA**

# Grand marché aux légumes de Bamako : Les reines du «Wôni Da»

Le « Wôni Da » est un lieu célèbre, connu de bon nombre de Bamakois. C'est la partie du Grand Marché de Bamako spécifiquement réservée à la vente de légumes frais. Les femmes en sont les principales animatrices. Certaines y vont pour faire les courses, d'autres pour le commerce. Dès l'aurore, la place est prise d'assaut par une armée de vendeuses. Les femmes s'arrangent à être là des 3 heures ou 4 heures du matin, moment où les véhicules de transport des légumes commencent leur déchargement.

S'étendant sur une distance d'une cinquantaine de mètres, la rue du « Wôni Da » est toujours encombrée. Le brouhaha du marchandage se mêle aux bruits des motocyclistes et automobilistes de passage. Les vendeuses de légumes sont installées en longues files. En maîtresses des lieux, elles sont à l'affût de la bonne affaire. Toutes se partagent l'étroit passage avec motocyclistes et automobilistes. Une promiscuité qui est souvent à l'origine d'interminables bouchons. La vocation de ces femmes est d'approvisionner

les Bamakois en légumes frais. Elles ont les yeux rivés sur leur « trésor ». Des paniers remplis d'aubergines, choux, concombres, gombo, entre autres. Ces ingrédients sont importants dans les habitudes culinaires maliennes. Bien qu'étant souvent étalés à même le sol, ces légumes finiront dans une bonne sauce d'arachide «tigadèguè nan » ou une sauce claire « yassa » au déjeuner.

En cette matinée, le sol est encore boueux et conserve l'humidité de la pluie de la veille. Le marché semble inondé de tomates. Elles rem-

plissent presque tous les paniers des vendeuses. Deux femmes, de la cinquantaine, sont assises au milieu des tas de tomates. Elles se plaignent de la morosité du marché. Les affaires sont au ralenti. « On est trop endettées », se lamente la commerçante, Djelika. La dame indique vendre des légumes au « Wôni Da » depuis une trentaine d'années. « Chaque matin, je viens au marché dès l'aube, entre 3 heures et 4 heures du matin, pour avoir les meilleurs légumes à l'arrivée des voitures », explique la vendeuse. « Il m'arrive de passer la nuit ici », renchérit sa voisine, les cheveux grisonnants, affairée à déguster son petit-déjeuner.

## Un marché concurrentiel

Le marché aux légumes est concurrentiel à cause du surnombre des vendeuses. La règle est donc simple : premier venu, premier servi. Il faut venir tôt pour choisir de bons légumes avant les autres. « Certaines femmes viennent d'autres marchés acheter les produits ici. Sans compter celles qui exportent vers d'autres pays. Si on ne vient pas vite, on risque de passer à côté des bonnes affaires », défend Djelika Koné. Astan Coulibaly, vendeuse de légumes, est as-



sise un peu plus loin. Elle s'est spécialisée dans la vente en gros. Elle sillonne certains villages producteurs de légumes pour faire ses stocks de produits. Parée d'un boubou bleu, elle vient de conclure une affaire. La dame compte machinalement une liasse de billets qu'elle range minutieusement dans un sac, lequel est aussi vite camouflé sous un pli du boubou. La prudence est de mise, pour qui connaît la réputation des pick-pockets du marché. « Nous vendons en gros aux détaillants », explique-t-elle. « Nous allons chercher les légumes à Sikasso (Kéné Dougou) et à Ségou pour approvisionner les marchés de Bamako ». Le transport des produits à partir des lieux de production à Bamako engendre des coûts importants, selon la commerçante. Ce qui l'amène à décrier les multiples taxations aux postes de contrôle dont les commerçantes se disent victimes. « On est obligés de payer à chaque poste pour faire passer nos produits, c'est pénible pour nous », se plaint-elle. Astan décrit un autre problème majeur auquel font face les vendeuses. Selon elle, certains types d'engrais utilisés par les producteurs ces dernières années favorisent la décomposition rapide des légumes. « Avant, les légumes pouvaient faire trois jours sans se détériorer. Mais maintenant,

nous sommes obligés d'écouler les produits en un jour, au risque de faire d'énormes pertes », avance-t-elle.

Le brouhaha est le propre du « Wôni Da ». Clients, vendeuses et autres passants s'entremêlent. Le Coronavirus ou de distanciation physique, pour ces dames, sont des notions extraterrestres. Elles voient en la Covid-19 juste « la peste qui leur fait subir beaucoup de pertes » en limitant leur activité. Ce sentiment est partagé par beaucoup de vendeuses. Comme Mariam Togola, l'une des plus anciennes. Elle dénonce les conditions difficiles dans lesquelles elles exercent leur activité. « On n'a pas de place au marché, donc nous sommes obligées de partager l'allée avec les usagers à nos risques et périls. On nous a donnés des magasins de stockage au marché qui ne sont pas conformes à nos produits qui se détériorent avec la chaleur des magasins », avance-t-elle.

Le manque d'emplacement adéquat pour la vente oblige les vendeuses à jouer souvent « au chat et à la souris » avec la mairie. Leurs produits étant sur la voie publique, donc elles s'exposent à leur saisine par les agents de la municipalité. « La mairie nous fatigue ! La dernière fois, ils ont saisis mes produits, j'ai dû

payer 25.000 F CFA pour les récupérer », s'indigne Mariam Togola.

Malgré les multiples difficultés qu'elles dénoncent, les vendeuses du marché n'ont pas d'organisation spéciale. Pas d'association ni de coopérative. Pourtant, ce ne sont pas les tentatives qui ont manqué, selon la vieille Mariam. « Il y a presque dix ans, j'avais parlé aux autres femmes de la nécessité de créer une association pour mieux organiser notre activité. Certaines n'ont pas accepté, ce qui a provoqué l'échec de l'initiative », raconte Mariam Togola. Elle estime qu'une organisation leur permettrait de trouver des solutions à certains de leurs problèmes. Les défis et les sacrifices n'étant pas ce qui manque pour ces femmes. Les voyages à la recherche des légumes dans certaines localités reculées ne sont pas sans risque. Selon Mariam Togola, une de ses amies a été victime, il y a quelques semaines, d'une morsure de serpent au cours d'un de ces voyages.

La plupart d'entre elles se débrouillent pour soutenir leur famille, confie la vieille dame. Beaucoup parmi les vendeuses sont des veuves ou divorcées, cherchant à subvenir aux besoins de leurs enfants.

■ M. TOURÉ

**SAMA**  
transfert d'argent

## Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À  
**40%**  
SUR VOS FRAIS DE  
TRANSFERT D'ARGENT

[www.sama.money](http://www.sama.money)

## Promotion du lait local : Plus de 55 organisations s'engagent à travers la sous-région

A l'occasion de la commémoration de la Journée Mondiale du Lait, plus de 55 organisations de producteurs et productrices de lait local de l'espace CEDEAO, membre de la campagne « Mon lait est local », ont organisé une conférence de presse le 1er juin 2020.



Cette initiative avait pour objectif d'informer les citoyens et les organisations de la sous-région sur les difficultés liées à la promotion du lait local. Elle visait également à attirer l'attention des décideurs des pays membres de la CEDEAO sur l'inexistence de textes et de lois garantissant la filière lait dans ledit espace. Les intervenants étaient entre autres, Boureima Dodo, Secrétaire permanent du Réseau Billital Maroobé ; Ibrahima Aliou, Secrétaire général de l'Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane ; Mme Khady Tall Fall, Présidente de l'Association des

Femmes de l'Afrique de l'Ouest ; Christian Corniaux, Chercheur au Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD). Soulé Bio Goura, Assistant Technique Elevage CEDEAO.

La campagne « Mon lait est local » est une initiative régionale de défense et de promotion du lait local à travers la sous-région qui a vu le jour en 2018. Il s'agit, entre autres, des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre comme le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal. Aujourd'hui, elle est composée de plus de 55 organisations, à savoir des organisations

paysannes d'éleveurs et d'agriculteurs, de consommateurs et consommatrices, de chercheurs, d'ONGs. En outre, force est de reconnaître que ladite campagne est soutenue par des ambassadeurs de renommée internationale au niveau des six pays membres. Parmi eux, nous pouvons citer deux artistes : Oumou Sangaré et Viviane N'Dour.

A travers cette conférence, les responsables de ladite campagne veulent amener les chefs d'Etat des pays concernés et les dirigeants des institutions d'intégration d'Afrique de l'Ouest et du Centre à s'unir autour de la filière. Ils ont également signalé que cette filière est menacée par les impacts de la pandémie du COVID-19. En plus, il y a la présence du lait importé d'Europe. « En 2018, l'Afrique de l'Ouest a importé 276 892 tonnes de mélange de lait écrémé matière grasse végétale (MVG) en poudre », ont-ils déclaré. Ainsi, ces produits sont 30 % moins cher que les produits d'éleveurs africains. Et plus de 80% des industries laitières installées en Afrique utilisent du lait en poudre. Sur une production ouest-africaine estimée à 4 milliards de litres de lait traité, elle couvre environ 50 % de la consommation. A côté de cela, 2 % seulement (60 millions de litre) sont collectés et transformés par les mini-laiteries et l'industrie laitière alors que la collecte industrielle locale fait vivre directement 15 à 20 000 familles d'éleveurs et de collecteurs.

Les 55 organisations membres de la campagne estiment que le lait local est en danger en Afrique de l'Ouest. Les importations ouest-africaines de lait en poudre n'ont cessé de croître depuis une décennie, allant jusqu'à 60 % de la balance commerciale. En dehors du tarif, pour Christian Corniaux, Chercheur du Cirad, ces produits ne sont pas de bonne qualité, car il s'agit de poudre écrémée et ré-engraissée à l'huile de palme ou à d'autres matières grasses végétales (MVG).

Pour promouvoir le lait local, les Etats africains doivent mettre en place des textes et des lois pour faciliter la transformation du lait à moindre coût. Soulé Bio Goura, Assistant Technique Elevage CEDEAO, a signalé que les Etats africains n'ont pas de vraies politiques de promotion du lait local. En outre, il va également falloir un changement de comportements et de politiques commerciales qui doit s'inscrire dans la durée afin d'avoir les résultats escomptés.

■ Ibrahima Sanogo

## RDC : Dix ans après l'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, un procès équitable est toujours attendu

**D**ix ans après l'assassinat de Floribert Chebeya et de Fidèle Bazana, justice n'a toujours pas été rendue, dénoncent l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme (FIDH-OMCT), la Ligue des électeurs (LE), le Groupe Lotus (GL), l'ASADHO et la Voix des sans voix pour les droits de l'Homme (VSV), qui appellent à la mobilisation internationale pour que les assassins présumés soient jugés et sanctionnés. Alors que depuis dix ans, seule une parodie de justice a été rendue dans le procès des assassins présumés du défenseur des droits humains Floribert Chebeya, directeur exécutif de la VSV et membre de l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), et de la disparition de son chauffeur Fidèle Bazana, également membre de la VSV, les espoirs se tournent désormais vers le président de la République récemment élu, Félix Tshisekedi. La société civile congolaise et les familles des victimes attendent la destitution et des poursuites judiciaires à l'encontre du général John Numbi Banza Tambo. Ce dernier, considéré comme le commanditaire de ces actes, était, à l'époque des faits, inspecteur général de la police et est aujourd'hui inspecteur général de l'armée congolaise et sous sanctions de l'Union européenne depuis 2016 pour son rôle présumé dans des atteintes à la démocratie et au processus électoral en RDC. **“Bien que la RDC ait un nouveau président, l'appareil judiciaire congolais semble rester inchangé. Nous attendons qu'un procès équitable se tienne enfin. La justice doit être rendue pour Floribert et Fidèle”**, a déclaré Alice Mogwe, Présidente de la FIDH. Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ont disparu le 1er juin 2010 alors qu'ils se rendaient à un rendez-vous avec M. John Numbi Banza Tambo. Le corps de Floribert Chebeya a été retrouvé sans vie par la police le lendemain, alors que celui de Fidèle Bazana n'a jamais été retrouvé.

**“Lorsque j'ai vu Floribert pour la dernière fois, peu de temps avant sa mort, je lui ai demandé de ne pas retourner en RDC en raison des menaces qui pesaient à son encontre. Mais il m'a répondu qu'il ne pouvait pas continuellement fuir et qu'il devait rentrer. Je ne l'ai jamais revu », a déclaré Aminata Dieye, membre du Conseil exécutif de l'OMCT. « Floribert était un vrai militant, un homme calme au grand cœur. Dix ans après leur mort, nous n'oublions pas Floribert et Fidèle et rendons hommage à leur combat contre la torture et l'impunité en RDC. Il est urgent qu'un terme soit mis à l'intolérable impunité qui perdure et que toute la lumière soit enfin faite sur leur double assassinat”**, a-t-elle conclu.

Le 23 juin 2011, la Cour militaire de Kinshasa-Gombe a condamné quatre des huit policiers prévenus dans l'affaire à la peine capitale, un cinquième à la prison à perpétuité, et acquitté les trois autres. Le 17 septembre 2015, la justice congolaise a acquitté en appel quatre de ces policiers et allégé la condamnation du cin-

quième, faisant un véritable affront aux familles des victimes. En parallèle, une plainte avec constitution de partie civile a été déposée, le 2 juin 2014, devant la justice sénégalaise sur la base de la loi sénégalaise dite de compétence extraterritoriale. Cette plainte visait l'un des responsables présumés du double assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana, qui avait trouvé refuge au Sénégal. Le 26 août 2014, la justice sénégalaise a ouvert une information judiciaire sur ce double assassinat, alors que l'affaire était bloquée en RDC. À ce jour, aucune décision n'a cependant été rendue par la justice du Sénégal.

L'Observatoire, partenariat de la FIDH et de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT), a vocation à protéger les défenseurs des droits de l'Homme victimes de violations et à leur apporter une aide aussi concrète que possible. L'OMCT et la FIDH sont membres de ProtectDefenders.eu, le mécanisme de l'Union européenne pour les défenseurs des droits de l'Homme mis en œuvre par la société civile internationale.



# Madagascar : le Covid-19 laisse le champ libre au paludisme

Le coronavirus a relégué au second plan d'autres maladies, plus récurrentes, moins atypiques, à commencer par la dengue, ou encore le paludisme. Pourtant, concernant ce dernier, la situation est alarmante.



Le mois de mai a été marqué par une forte augmentation des foyers d'épidémie de paludisme. Fin mai, le ministère de la Santé enregistrait déjà 552 décès rien que pour ce début d'année 2020, quand il comptabilisait 657 morts pour l'année entière 2019. Pour les spécialistes, la hausse du nombre de cas de personnes infectées est en partie imputable au Covid-19.

À Madagascar, en temps normal, le pic de transmission du paludisme a lieu entre mars et avril. En mai, donc, avec la chute des températures, la courbe des nouveaux cas devrait théoriquement baisser. Pourtant, cette année, plusieurs districts enregistrent encore une augmentation du nombre de cas, et ce même dans des endroits habituellement épargnés. Le professeur Milijaona Randrianarivojosia est paludologue et inspecteur au sein du cabinet du ministre de la Santé. **“C'est une situation anormale, remarque-t-il, parce que même sur les hautes terres et les**

**marches des hautes terres, on est confronté à une recrudescence sinon à des épidémies de paludisme. Alors que ce sont des endroits où l'on est censé avoir moins de paludisme par rapport à l'ensemble du pays. Ce qui est anormal aussi, c'est que l'ensemble du système souffre de rupture de stocks de médicaments. [NDLR : du fait d'une mauvaise prévision] On veut viser l'élimination de la maladie ; mais à la place, on assiste à une recrudescence de celle-ci. Donc on est devant un échec dans la lutte, pour le moment.”**

Pour l'heure, le ministère de la Santé vient de lancer des traitements dit présomptifs dans les neuf districts les plus touchés, c'est-à-dire des traitements curatifs pour tous les habitants, même pour ceux non diagnostiqués. **“Ce sont des endroits où plus de la moitié des habitants sont infectés. Donc au lieu de gaspiller des tests pour savoir qui est**

**infecté ou non, nous, tout de suite, on a lancé des traitements présomptifs. On part du principe que tout le monde est exposé à l'infection, donc on traite gratuitement en donnant le médicament curatif à tous ceux qui acceptent de le prendre.”**

Pour le paludologue, cette situation de recrudescence pour l'année 2020 était prévisible. Les données de 2019 ont en effet montré qu'en plein hiver austral (juin, juillet, août), il y avait encore des persistances de transmission ainsi que des foyers d'épidémie sur l'île.

**“Donc on peut aisément comprendre que quand ça se réchauffe avec l'arrivée de la période de pluie, le fait qu'il y ait déjà des parasites dans la population ne fasse qu'accélérer la transmission. En fait, la situation qu'on est en train d'endurer, c'est la suite logique de la situation épidémiologique de 2019.”**

## Manque des moyens habituels

Pour le chercheur, cette flambée des cas sur l'île, si elle était prévisible, est aussi un dégât collatéral du Covid-19. Selon lui, la pandémie a affecté la lutte contre la malaria dans le pays.

**“Les fabricants de tests rapides ne fabriquent pas autant de tests rapides pour le paludisme. Peut-être sont-ils absorbés pour fabriquer d'autres outils pour lutter contre le coronavirus. Deuxième point : imaginez un centre de santé avec un nombre limité de personnel de santé, en temps normal et qu'une partie de ces gens-là doit renforcer l'équipe dans la lutte contre le coronavirus. Donc quelques part, ça pénalise quand même l'activité au quotidien.”**

Depuis le début de la pandémie, les structures de santé de base ont enregistré une baisse de fréquentation. Une peur du virus qui pourrait être une cause de l'augmentation du nombre de décès de paludisme, maladie mortelle dont on guérit si le traitement est pris à temps.

Du fait du coronavirus, l'Organisation mondiale de la santé prévient que le nombre de décès causés par le paludisme sur le continent pourrait doubler cette année pour atteindre 769 000, un chiffre jamais enregistré depuis vingt ans.

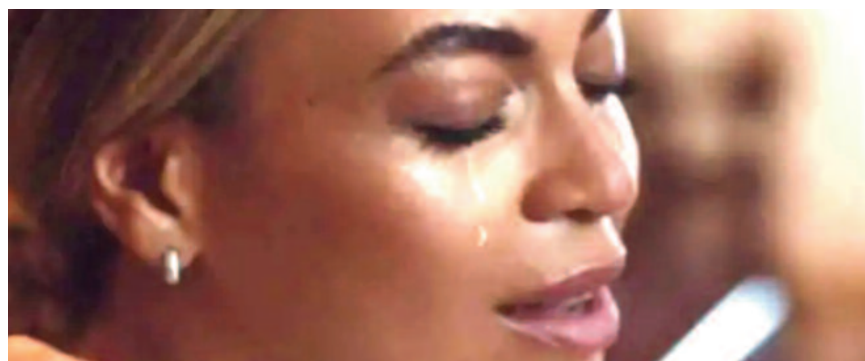
■ Source : RFI



# Justice pour George Floyd : la pétition de Beyoncé déjà à plus de 10 millions de signatures

La star américaine du R'n'B, Beyoncé Knowles, a réclamé « justice » pour George Floyd, un Afro-Américain mort à Minneapolis lors de son arrestation par la police, et a appelé à participer à une pétition, ayant déjà récolté plus de 10 millions de signatures.

« Nous avons besoin que justice soit rendue pour George Floyd », déclare Beyoncé, dans une vidéo d'une cinquantaine de secondes, postée dans la nuit de vendredi à samedi sur Instagram, réseau social sur lequel elle compte 147 millions d'abonnés. « Nous avons tous été témoins de son



meurtre en plein jour. Nous sommes brisés et écœurés», a-t-elle exprimé sur fond de notes de piano. « Je ne parle pas qu'aux gens de couleurs. Que vous soyez Blanc, Noir, métissé ou n'importe quoi d'autre, je suis sûre que vous vous sentez désespéré du racisme qui existe en Amérique, aujourd'hui.»

« Nous ne pouvons plus regarder ailleurs », a ajouté la chanteuse de 38 ans. **George est notre famille (...) parce qu'il est Américain. Trop de fois, nous avons vu ces meurtres violents, et aucune conséquence. Oui, quelqu'un a été inculpé [le policier accusé d'avoir posé son genou sur le cou de George Floyd, NDLR], mais la justice est loin d'être rendue** », a-t-elle estimé.

Un lien ajouté sur son profil Instagram renvoie vers son site officiel, qui affiche une photo de George Floyd surplombée par le hashtag #We-

CantBreathe (« Nous ne pouvons plus respirer »), en référence aux derniers mots prononcés par George Floyd.

## « Justice for George Floyd »

La pétition lancée sur le site change.org a déjà recueilli plus de 10 millions de signatures, à la date de la publication de cet article [ 1er Juin 2020 à 16 GMT], ce qui en fait la pétition ayant enregistré le plus de soutien dans l'histoire du site, a déclaré ce dernier. Elle a également été relayée par les stars de la chanson, Ariana Grande et Cardi B.

D'autres célébrités américaines se sont élevées pour dénoncer la mort de George Floyd. « Ces derniers jours, l'ampleur du désespoir, de la colère et de la tristesse que j'ai ressentis m'ont submergée », a confié la chanteuse Rihanna dans un message posté sous une photo de George Floyd, sur son compte Instagram.

## Justice for George Floyd



Kellen S a lancé cette pétition adressée à Mayor Jacob Frey et à 1 autre

George Floyd was murdered by a Minneapolis police officer.

**10 346 535 ont signé.** Prochain objectif : 10 500 000 !

- Ana Gomez a signé la pétition il y a 30 secondes
- Agustina Viviani a signé la pétition il y a 30 secondes

Plus que 153 460 signataires pour atteindre le prochain objectif. Grâce à vous cette pétition va prendre de l'ampleur et être victorieuse. Découvrez comment :

Aidez cette pétition à prendre

# Championnat européen : Un premier trophée pour Sékou Koïta et Mohamed Camara

Les deux internationaux maliens ont remporté, vendredi dernier, la coupe d'Autriche avec leur club, le RB Salzburg qui a écrasé l'Austria Lustenau. Sékou Koïta a clôturé le festival offensif des siens, en marquant le 5<sup>e</sup> but

La pépite malienne Sékou Koïta et le milieu de terrain, Mohamed Camara tiennent leur premier trophée. Vendredi dernier, les deux internationaux maliens ont, en effet, remporté la coupe d'Autriche avec le RB Salzburg, large vainqueur 5-0 de l'Austria Lustenau (D2 autrichienne, ndr). La rencontre s'est déroulée sur un terrain neutre au Wörthersee Stadion de Klagenfurt. C'est la 7<sup>e</sup> coupe du RB Salzburg, mais la première couronne pour les deux internationaux maliens avec le club. L'attaquant des Aigles, Sékou Koïta est entré en cours de jeu (68<sup>e</sup> min) avant de marquer le 5<sup>e</sup> et dernier but de la rencontre et de clore le festival offensif de son équipe (79<sup>e</sup> min).

Quant au milieu de terrain Mohamed Camara, il n'a pas participé à la partie. Cette finale de la coupe d'Autriche était la première rencontre disputée en Autriche depuis la levée de la suspension des compétitions pour cause de pandémie du coronavirus.

Mais la rencontre s'est jouée à huis clos et les mesures de sécurité ont été respectées. Pour rappel, le championnat d'Autriche reprendra le 2 juin. La compétition est dominée par Salzburg, leader avec 3 points d'avance sur Linz. C'est dire qu'en cas de succès, les deux internationaux maliens réaliseront le doublé coupe-championnat. Au total, Salzburg a été sacré 13 fois champion d'Autriche et l'équipe vise cette année un 7<sup>e</sup> titre d'affilée.

En Allemagne, Diadié Samassékou a effectué son grand retour la semaine dernière. Après avoir raté la reprise de la Bundesliga pour cause de blessure, l'ancien joueur de Salzburg, a retrouvé ses coéquipiers d'Hoffenheim lors de la rencontre de la 28<sup>e</sup> journée du championnat, face à Cologne, dominé 3-1. L'international malien a joué les 90 minutes et samedi, il était de nouveau titulaire, face à Mayence (1-0, 29<sup>e</sup> journée). Auteur de la passe

décisive qui a permis à Ihlas Bebou de marquer l'unique but de la partie, Diadié Samassékou a été l'un des joueurs les plus en vue du match. Ce succès permet à Hoffenheim de se relancer dans la course pour l'Europe. L'international malien a rejoint les rangs du club allemand cette année et son contrat court jusqu'en juin 2024.

Contrairement à Dadié Samassékou, Amadou Haïdara lui n'a toujours pas repris la compétition. Le club de l'international malien, le RB Leipzig a raté, mercredi dernier, une occasion rêvée de s'emparer de la deuxième place de la Bundesliga, après son match nul contre le Hertha Berlin (2-2). 24h auparavant, le Borussia Dortmund avait perdu contre le Bayern Munich (0-1) et une victoire contre le Hertha Berlin allait propulser le RB Leipzig à la deuxième place du classement du championnat. L'international malien était sur la feuille de match, mais n'a pas été intégré par son entraîneur.

Le RB Leipzig est 3<sup>e</sup> du classement, avec 55 points, à 5 longueurs du Borussia Dortmund. Amadou Haïdara et ses coéquipiers devaient affronter Cologne hier en clôture de la 29<sup>e</sup> journée.

Au Portugal, le championnat doit reprendre ses droits, demain mercredi. Moussa Maréga et le FC Porto, leaders du championnat (60 points), affronteront le 7<sup>e</sup> Famalicão (37 unités). Maregaol, comme l'appellent les supporters de Porto, a disputé 20 matches cette année pour 6 buts et 5 passes décisives. Son partenaire en équipe nationale, le défenseur Falaye Sacko et Guimarães en découdront, ce jeudi avec le Sporting Lisbonne (4<sup>e</sup> avec 42 points). Le latéral malien est très courtisé sur le marché des transferts, notamment par Rennes en France.

En Angleterre, la reprise du championnat est prévue le 17 juin, «à condition que toutes les



exigences de sécurité soient réunies», précise le communiqué de la Premier league qui a été publié la semaine dernière. «Mais cette date ne peut être confirmée, tant que nous n'aurons pas satisfait à toutes les exigences de sécurité nécessaires, car la santé et le bien-être de tous les participants et supporters sont notre priorité», ajoute l'organe qui gère le championnat le plus populaire du monde. Deux Maliens évoluent en Premier league : Moussa Djénépo (Southampton) et Yves Bissouma (Brighthon). L'ailier des Aigles a disputé cette saison avec les Saints 18 matches, marquant 2 buts et délivrant autant de passes décisives en 28 journées. Moussa Djénépo a été victime de nombreuses blessures qui lui ont éloigné du terrain pendant un bon moment.

L'attaquant malien et ses coéquipiers occupent la 14<sup>e</sup> place du championnat et se battent pour éviter la relégation. Yves Bissouma et Brighthon (15<sup>e</sup>) sont également menacés par la descente en division inférieure. Cette année, l'international malien n'a joué que 13 matches sur 28 possibles.

Un autre grand championnat européen a annoncé son retour jeudi : Il s'agit de la Serie A qui se refuse pour le moment aux joueurs maliens. En effet, aucun footballeur de notre pays n'évolue dans ce championnat qui doit reprendre ses droits le 20 juin, à condition bien entendu que la situation sanitaire s'améliore.

■ Boubacar KANTÉ



## **Bélier (21 mars - 19 avril)**

Une personne voudra vous mettre des bâtons dans les roues. Cela créera des situations complexes dans votre activité. Mais cela ne durera pas longtemps puisque vous saurez montrer les crocs et prouver que vous êtes quelqu'un avec qui on devra compter.

Uranus, cette fois-ci aura bonne presse dans votre maison II. Sa présence en Taureau vous amènera à mixer audace et sécurité. Ses bons effets vous porteront chance pour échelonner les échéances, le temps de vous remettre à flot, ce qui ne tardera pas.



## **Taureau (20 avril - 19 mai)**

Les échanges avec vos collègues apportent des ennuis. Il règne une atmosphère de rivalité. Un poste ambitionné peut révéler les intentions d'un collègue ! Du changement dans votre service sème la pagaille tout en vous donnant une opportunité d'évolution !

Il y a peu de frais et vous décidez de faire des économies. Des résolutions sont prises. Vous différez vos achats. La sagesse vous accompagne dans cette journée. Pour l'instant, vous gardez confiance en l'avenir. Les revenus stables vous rassurent.



## **Gémeaux (20 mai - 21 juin)**

Grâce au bon positionnement planétaire de Neptune dans votre signe, vous serez face à une occasion unique de vous mettre en avant, et d'augmenter de manière significative vos responsabilités. Vous disposerez d'un énorme potentiel pour y parvenir.

Pour agrémenter la décoration intérieure de votre habitation, vous ne ferez pas les choses à moitié. En effet, ami Gémeaux, vous pourrez vous rendre chez un antiquaire. Vous aurez du goût et un portefeuille bien garni... Que demande le peuple !



## **Cancer (21 juin - 21 juillet)**

Redéfinir vos objectifs professionnels peut vous aider à retrouver la motivation qui vous manque. Pourquoi ne pas repenser aux projets que vous aviez fuis un temps, ou envisager une possible reconversion ? Le choix est large. Jetez-vous à l'eau !

On dirait qu'autour de vous tout est propice à la dépense, pile-poil au moment où vous êtes obligé de faire attention à l'argent qui sort de votre porte-monnaie. Pour éviter les tentations, et bien malgré vous, vous décidez de ne pas faire de shopping.



## **Lion (22 juillet - 23 août)**

Entreprenant et super positif dans votre secteur X, Uranus vous donnera des ailes et maximisera vos chances de réussite, avec en prime, une popularité au top ! Vous foncerez, bien décidé à vous impliquer dans ce que vous ferez pour vous faire apprécier.

Mercure sera votre coach en matière financière. Il favorisera vos rentrées d'argent, mais pas seulement. Il vous indiquera aussi de façon intuitive des astuces de gestion pour optimiser votre budget et des plans peu coûteux sur certains de vos achats.



## **Vierge (23 août - 23 septembre)**

Un collègue peut vous demander de le remplacer. Votre chance professionnelle commence par un inattendu. La journée favorise une masse d'activités en tout genre. Heureusement, votre énergie est extraordinaire. Vous êtes capable d'abattre beaucoup de travail !

Essayez de refaire une trésorerie. La prudence continue à s'imposer. Vous avez les pieds sur terre. Exceptés des coups de coeur, vous limitez vos dépenses. Elles concernent la décoration et votre mise en beauté. Après tout, vous désirez vous faire plaisir !



## **Balance (23 septembre - 22 octobre)**

Si, dans votre travail, vous êtes en litige, vos adversaires, le mot n'est pas trop fort, pourront chercher à vous mettre en défaut. Ami Balance, un conseil : ce ne sera pas le moment de bâcler vos tâches ! Sinon, vous subirez l'effet boomerang...

À cause de finances moins florissantes que prévu, vous perdrez de votre superbe... Vous subirez la fameuse théorie des dominos ! Moins d'argent, plus de tensions... Tensions dans le couple, tensions au travail, tensions avec tout le monde ! La totale...



## **Scorpion (23 octobre - 22 novembre)**

Si vous avez joué au bluff avec l'un de vos collègues de bureau, la situation risque de se retourner contre vous. Assumez sans vous voiler la face. Posez cartes sur table en ayant une bonne discussion. On ne peut pas vous en tenir rigueur.

Les astres vous demandent d'être prévoyant avec les dépenses. Vous ne pouvez pas vous permettre de jeter votre argent par les fenêtres. Aujourd'hui, cher natif, vous devez compter votre argent avant de le dépenser, a contrario, toujours les problèmes.



## **Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)**

Il y aura une certaine pression, d'autant plus que les contretemps s'accumuleront, mais vous ferez preuve d'inventivité et d'une grande capacité à retomber sur vos pattes. Ce dont vous devrez vous méfier sera de l'attitude peu conciliante de certains.

Les aspects planétaires vous aideront à mettre en avant votre sens de la débrouillardise pour stabiliser vos finances. Une fois vos besoins ciblés, vous mettrez le holà sur des dépenses inutiles, sans pour autant vous interdire une petite folie.



## **Capricorne (21 décembre - 20 janvier)**

Gagner plus vous attire. Vos compétences sont peu exploitées et cela vous irrite ! Vous multipliez les démarches pour avoir un meilleur salaire. Faites-les en vérifiant les détails. Un piège pourrait se cacher dans une proposition de travail.

Il est essentiel de garder des économies. Les frais sont importants. Vous devez faire attention aux dépenses inutiles. Un coup de coeur reste possible pour des articles de voyage. Comparez tout de même les tarifs ! Ne craquez pas sur le plus cher.



## **Verseau (20 janvier - 19 février)**

Vous aurez un nouveau cahier des charges à respecter avec un rôle mieux défini qu'à l'accoutumée à jouer... Ami Verseau, profitez-en pour vous spécialiser. Ami Verseau, votre réussite actuelle parle en votre faveur. C'est le moment où jamais...

Dans le sillage de vos finances, de nouvelles pistes se dessineront. Jupiter vous tirera l'oreille si votre budget s'éparpille aux quatre vents. De son côté, Saturne vous réclamera encore plus d'économies. Elles permettront de dénouer certaines situations.



## **Poisson (19 février - 21 mars)**

Vous brillez par vos bonnes idées, on apprécie votre savoir-faire et vos compétences, malgré cela, vous n'êtes pas suffisamment satisfait, des doutes sont toujours présents. Heureusement, parmi vos collègues vous trouvez du soutien, c'est réconfortant.

Vous comptez sur un remboursement pour renflouer vos finances et rééquilibrer la balance. Ce n'est pas dit que cette somme arrive sur votre compte aujourd'hui, par contre une nouvelle vous donne bon espoir. Ouf ! Vous voilà soulagé.

# Promo Box Wifi 4G



Jusqu'à 32 appareils  
connectés en simultané

15 Go  
offerts

-50%  
sur les frais de  
la Box



**Jusqu' au 31 mai 2020**

De l' Internet très haut débit à domicile à partir de **9 500 FCFA/mois**  
avec des forfaits allant **jusqu'à 100 Go\***

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

[www.malitel.ml](http://www.malitel.ml)

[www.facebook.com/malitel.official](https://www.facebook.com/malitel.official)